



STÉPHANE LAPORTE

Si la France avait gagné

page A5

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

Éric Gagné

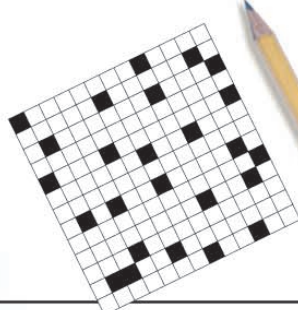
page A14



À l'eau!

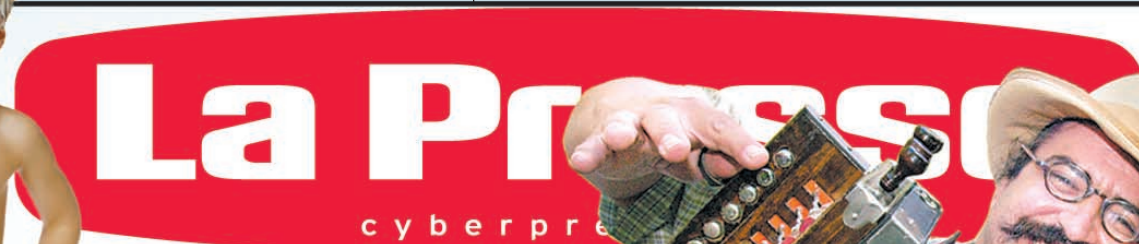
Comment se baigner
et rester en santé

Cahier Santé, page C1



La grande grille de l'été

page C11



Le reel de Sainte-Mélanie

Cahier L'été, page B1

Yves Lambert

MONTRÉAL | DIMANCHE 14 JUILLET 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 259 > 56 PAGES > 4 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

Menace de grève dans les hôtels de Montréal

SÉBASTIEN RODRIGUE

Avec l'annonce d'un débrayage de 24 heures dans deux semaines, les 4000 travailleurs de l'hôtellerie affiliés à la CSN répètent la même stratégie qu'en 1999, alors que les gros hôtels montréalais avaient plié devant la menace d'un arrêt de travail prolongé.

Le président de la Fédération du commerce de la CSN, Jean Lortie, a lancé hier un ultimatum aux 33 employeurs qui négocient une nouvelle convention collective avec les syndicats affiliés à la CSN. « Nous souhaitons un règlement négocié avant le vendredi 26 juillet sinon il y aura grève générale dans tous les hôtels pour 24 heures », prévient-il.

Parmi les 33 syndicats affiliés à la CSN, il y en a seulement 23 qui peuvent déclencher une grève selon la loi. Ceux-ci sont tous situés à Montréal sauf un à Québec. Le syndicat de l'hôtel Reine-Elizabeth a déjà obtenu jeudi dernier un mandat de grève et les autres syndicats l'imiteront au courant de la semaine. Quant aux autres syndicats de Québec, des Cantons-de-l'Est et de l'Outaouais, ils obtiendront leur droit de grève plus tard.

En pleine saison touristique, le débrayage de 24 heures pourrait donc toucher les plus importants hôtels montréalais, comme l'hôtel Hilton Bonaventure, le Ritz-Carlton et l'hôtel Reine-Elizabeth. « Les chambres d'hôtels ne seront pas nettoyées, les restaurants seront



donc paralyser environ 7000 chambres.

Les 33 syndicats négocient de façon indépendante, mais à partir d'une plate-forme commune, comme ils le font depuis 1990. La CSN souhaite renouveler les ententes pour une période de trois ans jusqu'à juin 2005.

Jean Lortie déplore pour sa part la lenteur des négociations lancées en mai dernier. Selon la CSN, les offres financières n'ont toujours pas été déposées et les employeurs demandent des « reculs » par rapport aux anciennes conventions collectives. « On a affaire à des employeurs costauds qui nous annoncent que, dans des principes de gestion à l'américaine, il n'y a pas de place pour des garanties d'heures de travail et pour la sécurité d'emploi », dit M. Lortie.

Les syndiqués souhaitent obtenir des augmentations de salaire annuelles de 5 % pendant trois ans. Ils souhaitent aussi obtenir un meilleur régime de retraite et faire interdire la sous-traitance. L'augmentation croissante de la charge de travail des employés se retrouve aussi au cœur des négociations. Selon les conventions collectives actuelles, les travailleurs à pourboire gagnent entre 8 \$ et 10 \$ l'heure, tandis qu'une préposée aux chambres reçoit entre 12,50 \$ et 14 \$ l'heure.

LA PÉTANQUE À SON MEILLEUR



Photo BERNARD BRAULT, La Presse

La vedette québécoise de la pétanque, Maryse Bergeron, effectue un lancer lors d'un match opposant l'équipe canadienne à l'Australie, hier après-midi.

Ça tire fort à La Tuque

SOPHIE ALLARD

LA TUQUE — Sur les aires de compétition ensablées, elles s'exécutent avec assurance. Elles ont le regard perçant, un lancer du tonnerre et une concentration sans failles. Leur but ? Faire valser les boules d'acier le plus près possible du cochonnet

et, bien entendu, mettre la main sur le titre de championnes du monde de pétanque que détient actuellement l'équipe belge.

Voir PÉTANQUE en A2

Mort du grand portraitiste Yousuf Karsh

ANDRÉ DUCHESNE

« MON frère n'a pris qu'une seule photo de moi au cours de sa vie. C'était il y a six ans à peine. Auparavant, nous avions eu plusieurs rendez-vous mais ils étaient toujours remis. Il était tellement occupé », racontait hier soir Salim Karsh, frère cadet du grand portraitiste Yousuf Karsh décédé dans le courant de la journée dans un hôpital de Boston.

Né à Mardin en Turquie le 23 décembre 1908, immigré au Canada en 1924 où il a vécu durant plusieurs décennies, notamment au Château Laurier d'Ottawa où il avait son studio, Yousuf Karsh est mort de complications faisant suite à une intervention chirurgicale au Brigham and Women's Hospital de Boston.



Yousuf Karsh

Au cours de sa longue et fructueuse carrière, il a réalisé les portraits de nombreuses personnalités du monde de la politique et des arts incluant les Kennedy, Castro, Einstein, Mandela, Hemingway, Schweitzer, Khrouchtchev, mère Teresa, Clinton, Joan Miro, Pablo Picasso, Georgia O'keeffe et plusieurs autres. Douze présidents américains font partie de son portefeuille.

Mais sa plus célèbre photographie reste et restera toujours celle du premier ministre britannique Winston Churchill prise sans son cigare le 30 décembre 1941 alors que le lion anglais sortait de la Chambre des communes où il venait de livrer un discours.

Churchill, qui avait accordé un maigre deux minutes de pose au photographe, ne voulait rien savoir de se séparer de son cigare, ce qui ne convenait guère pour une occasion aussi solennelle. Mais Karsh, audacieux, le lui arracha du bec avant de prendre sa photo. Churchill était furieux mais le lendemain, sa photo faisait le tour de la planète. On lui attribua alors ce regard farouche et plein de défi d'un homme politique qui ne baisserait jamais pavillon devant l'Allemagne nazie.

« À cette époque, je demeurais en Syrie et j'étais malade. Le directeur de mon collège est cependant venu me montrer les photos de Churchill qui avaient été publiées dans un quotidien de Londres », se souvient Salim Karsh, le plus jeune des quatre frères aujourd'hui âgé de 76 ans et joint hier soir par *La Presse* à son domicile en Beauce.

Voir KARSH en A2

Karsh en photos en page A11

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

Popa, de la *Petite Vie*, est allé en vacances à Toronto. Il a adoré ! Il a visité tous les sacs verts !

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

À tire-d'aile	C12	Horoscope	C9
Bandes dessinées	C6	Le bridge	C10
Décès	C10	Loteries	A2, A5
Êtes-vous observateur		Mots croisés	A6
	C7	Mot mystère	C10
Génies en herbe	B13	Petites annonces	
Grille thématique	B13	- immobilier	C7
Feuilleton	C6	- marchandises	C8
Forum	A11-A13	- emplois	C8
Horaires spectacles	B13	- automobile	C9, C10
Horaires télévision	B2	- affaires	C10

MÉTÉO

Voir page S16

Ensoleillé
Maximum 28, Minimum 18



RICHARD HÉTU

LA PRESSE À NEW YORK

Tout au long de la journée, les New-Yorkais se mêleront aux Français dans la 60^e Rue, entre les avenues 5^e et Lexington, pour célébrer « Bastille Day » en buvant un pastis et en écoutant des chansons de Piaf, Trenet, Brassens. Devant l'immeuble de l'Alliance Française, qui organise l'événement annuel, un immense drapeau français côtoiera celui des États-Unis.

S'il fait beau, la fête sera fort agréable, mais elle ne reflétera pas les relations américano-françaises,

loin de là. On connaît l'antiaméricanisme, qui se porte plutôt bien en France. On parle moins de la francophobie qui, selon certains experts, sévit pourtant comme jamais aux États-Unis, surtout dans les médias. Récemment, le sujet a fait l'objet d'une conférence à New York et d'un article dans le *New York Times*.

Dans les médias américains, les Français sont sans doute le dernier groupe sur lequel on peut dire absolument n'importe quoi. En avril dernier, l'émission d'humour *Saturday Night Live*, du réseau NBC, en a donné la preuve en parodiant une publicité touristique pour la France. Dans la pub fictive, on voyait une série d'images classiques : le Louvre, la tour Eiffel, une petite fille les bras chargés de baguettes.

Pendant que ces images défilaient, on entendait une voix de

femme murmurer : « Les Français : trouillards, et néanmoins opiniâtres ; arrogants, et pourtant nauséabonds. Anti-Israël, antiaméricains et, bien sûr, comme toujours, antisémites. Avec tout ce qui se passe dans le monde, n'est-il pas temps de revenir à la haine des Français ? »

Ça se voulait drôle. Un 14 juillet, il faut en convenir, c'est dur à prendre. Mais c'est quand même ce qu'un grand réseau américain se permet de diffuser à propos d'un peuple qui a donné aux États-Unis, en gage d'amitié et d'admiration, la statue de la Liberté.

« La francophobie n'est pas une critique juste de la France, c'est un préjugé systématique contre le pays, une volonté de tout peindre en noir », a déclaré Justin Vaïsse,

Voir FRANCOPHOBIE en A2

LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

en collaboration avec **meté DRY**

TENDANCES

318, Ste-Catherine Ouest

Spectrum

CKAC/730

La Presse

CKAC/730

CKAC/730

LES DIVANS

Artistes invités : MARTIN DESCHAMPS, PATRICK NORMAN, BRUNO LANDRY, JEAN-FRANÇOIS DUBÉ, MARC PELCHART, SEBASTIEN PLANTE, LUCK MERVIL, BOBMY DESJARDINS, JONATHAN PAIRICAUD

GABRIELLE DESTROISMAISONS SAMEDI 27 JUILLET

LES DIVANS SPÉCIAL FRANÇOS DIMANCHE 28 JUILLET

LE SHOW DU 30^e

JIM CORCORAN JEUDI 1^{er} AOÛT

SINCLAIR SAMEDI 3 AOÛT

Billets en vente

À tous les comptoirs Admission www.admission.com (514) 790-1245 ou 1-800-361-4595

Au Spectrum www.spectrumdemontreal.ca

Spectacles à prix FrancoFous

Achetez un billet de 20\$ et plus au guichet du Spectrum et recevez gratuitement un billet pour le spectacle FrancoFou de votre choix. (Quantité limitée)

Partenaires :

TOUT SUR LES FRANÇOS

www.francofolies.com

876-8989

1-800-444-9114

ROGERS

AT&T

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Drôles de manèges

Aux États-Unis, les blessures dans les manèges des parcs d'attractions ont augmenté de 60 % entre 1996 et 2000. En 2000 uniquement, 10 580 blessures ont dû être traitées en salle d'urgence. La plupart des incidents ont été causés par des accidents, mais un nombre croissant de blessures surviennent dans des manèges en bon état, mettant en cause l'intensité même du tour de manège.

À lire demain dans le cahier *Actuel*

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> **Peuplez vos Nuits d'Afrique**
cyberpresse.ca/nuitsafrique

> **Le Festival Juste pour rire dans la rue**
cyberpresse.ca/rire

> **Une sélection de choix dans les théâtres d'été**
cyberpresse.ca/theatre

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> **Tiger Lillies**
Trois Londoniens à l'humour provocant à Juste pour rire. Demain dans le cahier Arts et Spectacles.



> **Expos-Braves**
Tout sur la série entre les Expos et les meneurs de la division Est, demain dans le cahier Sports.



> **L'Auto**
Le GPS permet de connaître la position de votre voiture à tout moment. Demain dans le cahier L'Auto.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : **3-1-7** > À quatre chiffres : **5-0-0-3**

LOTO 6/49 > **19-27-29-30-40-45** Compl. : **04** > Extra : **668766**

SUITES DE LA UNE

| KARSH |

Suite de la page A1

« Plus tard, poursuit ce dernier, Yousuf m'a raconté comment il tremblait dans ses culottes d'avoir arraché le cigare de la bouche de Churchill. Il avait peur que cela déclenche un scandale mondial. » Il semble bien que non. Mieux encore, le premier ministre anglais ne lui en a pas tenu rigueur puisqu'il a invité le photographe à aller prendre de nouveaux clichés de lui lorsqu'il a reçu l'Ordre de la Jarretière à Londres, plusieurs années plus tard.

Non seulement cette photo a fait le tour du monde, mais elle a servi à l'émission de timbres commémoratifs dans plusieurs pays : le Canada, la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

Il était bien connu que Karsh aimait prendre son temps avec ses sujets en studio avant de prendre leur portrait. Il leur posait des tas de questions, faisait tout en son pouvoir pour les mettre à l'aise et briser leur carapace. Une fois seulement cette étape franchie, il commençait à prendre des clichés.

Son frère Salim confirme. « Il se documentait, il lisait tout sur ses sujets. Lorsqu'il les rencontrait, il savait tout sur eux. Parfois, il mettait plus d'une heure avant de les mettre à l'aise. Son but, c'était de faire ressortir l'intérieur des gens. Il n'aimait pas les rumeurs, les potins entourant les gens, il voulait les connaître à fond. »

Homme à la fois chaleureux et généreux selon Salim, Yousuf Karsh est arrivé en 1924 au Canada, fuyant la persécution dont faisaient l'objet les Arméniens. Il

s'est installé chez un oncle (un photographe) à Sherbrooke dans l'espoir de devenir médecin. Mais il n'a jamais pu réunir l'argent nécessaire. Après un court apprentissage dans son studio, son oncle l'envoya donc parfaire ses connaissances chez le célèbre portraitiste John H. Garo de Boston. C'est là, en visitant galeries d'art et musées, qu'il découvrit les trésors culturels de l'humanité et s'initia aux subtilités des ombres et de la lumière.

Revenu au Canada où il commença sa longue carrière, Karsh fit venir son frère Malak, lui aussi photographe, en 1937 puis ses deux autres frères, Jamil et Salim, ainsi que ses parents, en 1948. « Il se préoccupait de nous, s'inquiétait pour nous », raconte Salim.

Photographe des célébrités, souvent désigné comme le plus éminent portraitiste du XX^e siècle, Karsh fut aussi le seul Canadien à se classer dans le palmarès des 100 personnes les plus influentes du XX^e siècle du Who's Who international.

Malak Karsh est mort en novembre dernier, alors que Jamil est décédé il y a quelques jours à peine. La famille avait assisté à ses funérailles lundi dernier au Connecticut.

Après avoir fermé son studio en 1992 dans la capitale nationale, Yousuf Karsh avait pris la direction de Boston avec sa femme Estrelitta, une chercheuse médicale, où le couple s'était établi en 1997. Il n'avait pas d'enfant.
Avec la Presse Canadienne

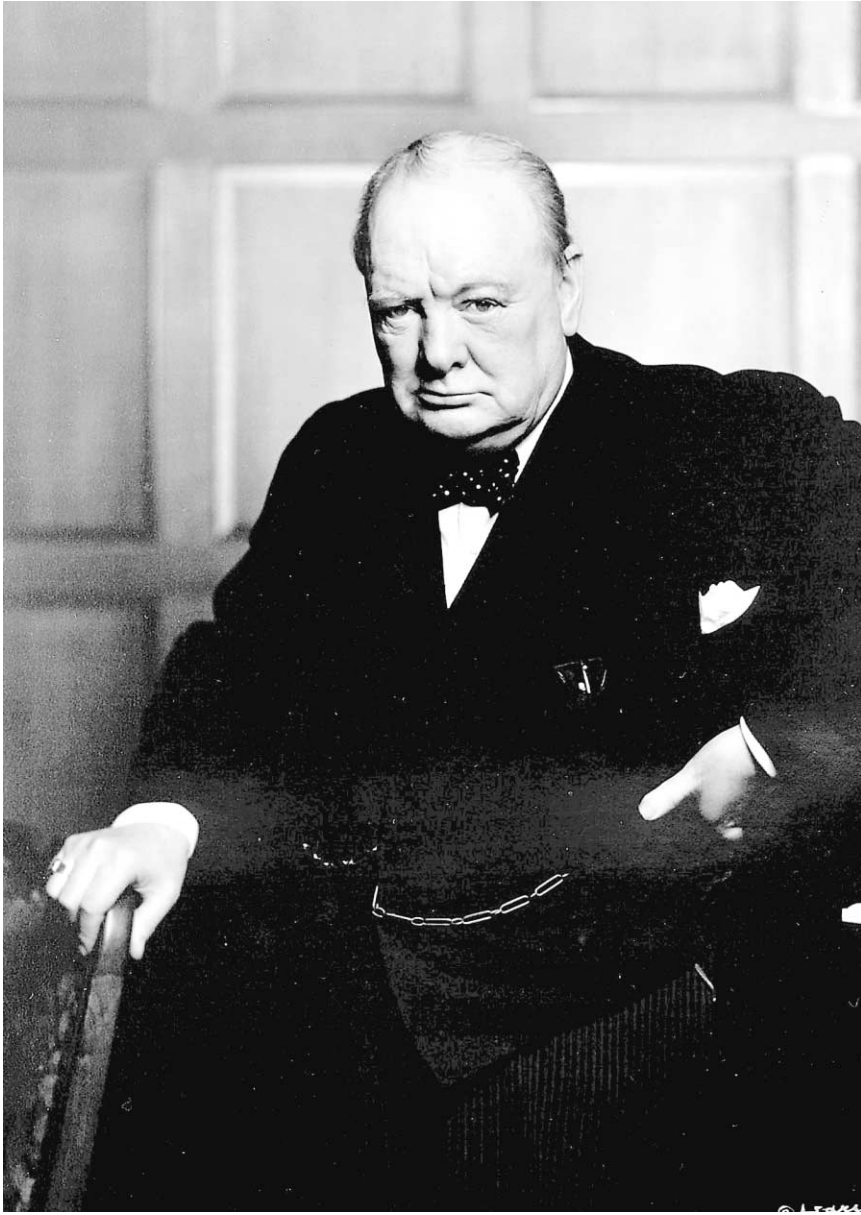


Photo NewsCom

C'était le 30 décembre 1941. Sortant de la Chambre des communes d'Ottawa où il venait de livrer un discours, le premier ministre britannique Winston Churchill n'était pas d'humeur à se faire prendre en photo. Il entra en coup de vent dans le studio aménagé à la hâte par Yousuf Karsh, fixant l'appareil photo comme si c'était l'Allemagne nazie, l'ennemi juré devant lequel l'Angleterre se dressait seule à cette époque, en Europe. Churchill ne voulait pas retirer son cigare de sa bouche mais Karsh le lui arracha, provoquant la colère du premier ministre, avec pour résultat ce regard froid, sévère et plein de défi. Le reste fait partie de l'histoire et Karsh entra dans la légende.

| PÉTANQUE |

Suite de la page A1

Depuis jeudi et pour tout le week-end, les joueuses de pétanque de calibre international se sont donné rendez-vous à La Tuque, en Haute-Mauricie, afin de participer au huitième Championnat mondial de pétanque, le tout premier à se tenir au pays, voire en Amérique.

Au total, 200 boulistes (ou « pétanqueuses » !) de 27 délégations se livrent bataille devant un public — soit une moyenne d'environ 1000 personnes par jour — conquis d'avance. On compte entre autres des représentantes d'Algérie, d'Israël, de la République tchèque, de la Thaïlande, du Danemark et du Japon. « Notre équipe vient d'accéder aux quarts de finale et nous sommes très confiantes, confie Naima Hamouri, de l'équipe du Maroc, qui a vaincu à tour de rôle les équipes de la Suède, de Singapour et des Pays-Bas. Comme nous sommes dans une petite ville, les joueuses de tous les pays se mêlent et l'ambiance est géniale. On se sent chez nous. »

Un sport de camping et de personnes âgées ? « Pas du tout ! » répond d'entrée de jeu Muriel Filion, surnommée « Madame Pétanque ». Vice-présidente du comité organisateur, elle est aussi présidente du Festival annuel de pétanque de La Tuque et bouliste depuis 21 ans. « Avec la visibilité du championnat, je crois que les Québécois vont réaliser que la pétanque, au-delà du loisir, est un sport de compétition sérieuse et populaire dans le monde entier. »

En effet, il existe 52 fédérations de pétanque à travers le monde. En Europe seulement, des millions de personnes (qui apprennent les rudiments du sport dès l'école primaire) s'adonnent à la pétanque. Au Québec, on compte jusqu'à 400 000 boulistes et 4000, surtout des femmes, y jouent à un niveau compétitif.

Âgée de 30 ans, la championne canadienne Maryse Bergeron a eu la piqure de la pétanque à l'adolescence. Depuis, elle cu-

mule les participations aux compétitions internationales, de Hyères en France à Akita au Japon. Ce week-end, elle se dit très contente de jouer — enfin ! — devant des partisans. « C'est très encourageant d'avoir le public derrière soi et de voir que la foule prend plaisir à nous voir jouer », racontait Maryse, en plein entraînement, en vue de la compétition de tir de précision qui se déroulait hier soir.

Jusqu'à ce soir, les 10 000 résidents de La Tuque vivent au rythme de la pétanque. En circulant dans le centre-ville, on voit des bannières à l'effigie du championnat tous les cinq mètres. Sur la rue principale, les commerçants ont décoré leur vitrine pour l'événement.

Les 225 bénévoles, que l'on reconnaît à leur T-shirt bleu vif, sillonnent les rues entre l'école primaire qui abrite la cafétéria des athlètes, le siège social localisé dans le Centre social municipal, le village des athlètes composé de motorisés et le Colisée où se dé-

roule l'ensemble des compétitions. « Tout le monde y met du sien et nous sommes bien fiers de participer à un tel événement », indique Gilles Mongrain, bénévole.

Ingénieurs, les Latuquois ont mis sur pied un système d'information sur l'hébergement. Selon le type de services voulus (chambre climatisée, piscine, etc.), les résidents ont pu accueillir chez eux et à faible coût des membres des délégations. Même le camping municipal a été mis à contribution !

Si tout se passe à merveille jusqu'à maintenant, il n'a pas été aisé d'organiser un événement d'une telle ampleur. « Au moment des préparatifs, les gens de la communauté croyaient que je rêvais en couleurs, dit Louise Lord-Bolduc, présidente du comité organisateur. Il est vrai que nous avons été confrontés à des défis de taille : la promotion, l'hébergement et le financement. Mais nous sommes arrivés à nos fins et c'est une expérience exceptionnelle. La Tuque est enfin sur la carte ! »

| FRANCOPHOBIE |

Suite de la page A1

professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, lors d'une conférence tenue à Manhattan au début du mois par la French-American Foundation.

« C'est une maladie qui infecte le débat politique et intellectuel. »

Comme d'autres experts, Vaisse attribue la recrudescence de la francophobie aux États-Unis à plusieurs facteurs, y compris : les actes antijuifs en France ; le succès de Jean-Marie Le Pen au premier tour des élections présidentielles ; la politique étrangère de la France au Moyen-Orient ; les ventes phénoménales du livre de Thierry Meyssan, *L'Effroyable Imposture*, qui met les attentats du 11 septembre sur le compte d'un complot de la CIA.

L'ex-maire de New York, Ed Koch, est l'un de ces Américains qui ne ménagent pas leurs expressions concernant la France.animateur à la radio, il termine souvent son émission sur cette formule latine attribuée à Jules César : « Omni Gaul delenda est ! » (Toute la Gaule doit être détruite !).

Koch, qui est juif, ne souhaite pas vraiment la destruction de la France. Il dit seulement vouloir protester, à sa façon, contre le gouvernement français, qui n'a pas encore réprimandé son ambassadeur à Londres, Daniel Bernard. Selon la presse anglaise, au cours d'un repas mondain, le diplomate français aurait qualifié Israël de « petit pays de merde » qui ne mérite pas

« d'exposer le monde au danger d'une troisième guerre mondiale ».

Ce commentaire (jamais nié) s'est retrouvé ce printemps dans une chronique publiée par le prestigieux *Washington Post*, sous la plume du commentateur conservateur Charles Krauthammer, qui accusait ni plus ni moins les Français d'antisémitisme. Il en avait pour preuve non seulement le commentaire de l'ambassadeur à Londres, mais également le score de Le Pen et les actes antijuifs des mois précédents.

La France, selon Krauthammer, est « à l'avant-garde de cet antisémitisme moderne qui peut tolérer le juif comme victime, mais pas comme acteur historique ».

Cette fois-ci, les Français ne se sont pas laissés faire. L'ambassadeur du pays à Washington, François Bujon de l'Estang, a défendu dans la page éditoriale du *Post* l'honneur d'une « France calomniée ».

« Mon pays n'a pas attendu que les États-Unis se voient proposer, en 2000, un candidat juif à la vice-présidence (ndlr : Joseph Lieberman) pour se donner plusieurs chefs de gouvernement juifs, dont Léon Blum en 1936 et Pierre Mendès-France en 1954 », a-t-il écrit.

Quant aux actes antijuifs, « ils sont le fait pour l'essentiel de jeunes d'origine nord-africaine, mal intégrés, et qui voudraient transposer en France le conflit du Proche-Orient », a-t-il ajouté.

« Ils ne font certainement pas plus la France antisémite que la persistance du Ku Klux Klan et du suprématisme blanc ne font des États-Unis un pays raciste, sur le point de rétablir la ségrégation ou l'esclavage. »

Et toc !

Certains disent que la francophobie aux États-Unis n'est qu'une réponse à l'antiaméricanisme en France, mais il y a une différence entre les deux. Questionnés par les sondeurs, la plupart des Américains n'ont pas d'opinion arrêtée sur les Français. À part quelques journalistes et commentateurs, ils ne sont pas francophobes, mais indifférents face aux citoyens de l'Hexagone. Serait-ce pire ?

ACTUALITÉS

| DÉCRIMINALISATION DE LA MARIJUANA |

Adversaires et partisans s'y opposent

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les partisans de la légalisation de la marijuana et les policiers sont pour une rare fois sur la même longueur d'ondes : ils ne sont pas d'accord avec l'idée du ministre fédéral de la Justice de donner des contraventions aux fumeurs de « pot » plutôt que de les arrêter.

Les deux groupes sont toutefois réticents à ce projet pour des raisons bien différentes. L'Association canadienne des policiers se dit contre toute forme de décriminalisation des drogues, tandis que le Parti marijuana craint que la répression ne soit plus facile avec des contraventions.

Les deux groupes réagissent ainsi aux intentions du ministre de la Justice, Martin Cauchon, qui songe à décriminaliser l'usage personnel du cannabis, selon des sources haut placées du ministère citées par la Presse Canadienne.



Le ministre de la Justice, Martin Cauchon.

Sans pour autant légaliser la marijuana, la mesure aurait pour effet de banaliser la possession de petites quantités de cette drogue. Les fumeurs de marijuana recevraient plutôt une contravention. Le trafic de cannabis demeurerait néan-

moins interdit. Cela ressemble à l'« approche douce » adoptée cette semaine par l'Angleterre où la police ferme désormais les yeux sur la possession de petites quantités de cannabis.

Pour le chef du Parti marijuana, Marc-Boris Saint-Maurice, l'approche du ministre demeure encore trop « timide ». M. Saint-Maurice exprime surtout des doutes concernant l'idée de donner des contraventions. « Dans une structure avec l'amende, il va y avoir encore plus d'interpellations pour possession simple (de marijuana) », craint-il.

Son opinion rejoint aussi celle du sénateur Pierre-Claude Nolin qui préside le comité du Sénat sur les drogues illicites. M. Nolin déclarait vendredi que l'Australie a un modèle semblable avec lequel les jeunes et les plus pauvres se font surtout prendre et se retrouvent bien souvent en prison parce qu'ils ne paient pas leurs amendes. « Finalement, on va taxer le consommateur, mais d'une façon arbitraire », soutient le chef du Parti marijuana.

Mais avec une telle mesure, le problème de l'approvisionnement

reste entier puisque le trafic et la culture demeurent interdits. « Ce serait beaucoup plus responsable de légaliser et de taxer le produit à la source quand on le vend », dit M. Saint-Maurice.

Le député du Bloc québécois, Réal Ménard, estime pour sa part que le régime idéal serait celui où l'État permettrait la consommation sans aucune intervention. « C'est une voie intéressante. Le gouvernement fédéral doit s'engager à sortir du code criminel l'infraction qui consiste à avoir en sa possession une petite quantité de marijuana », précise-t-il.

Le député d'Hochelaga-Maisonneuve participe aux travaux d'un comité parlementaire des communes sur l'usage des drogues à des fins non médicales qui déposera un rapport en novembre prochain. Selon lui, le gouvernement fédéral devrait aussi permettre et encadrer la culture de la marijuana pour régler le problème de l'approvisionnement. Pour le député bloquiste, c'est d'ailleurs là-dessus que le ministre de la Justice devra trancher un jour ou l'autre.

Du côté de l'Association cana-

dienne des policiers (ACP), cette nouvelle a causé la surprise et beaucoup de déception. « Le Canada doit plutôt se doter d'une véritable stratégie nationale antidrogue », mentionne Sophie Roux, agente de communication de l'ACP.

L'association, qui regroupe 30 000 policiers au Canada, a déjà fait savoir son opposition à toute légalisation des drogues. « Il faut une loi dissuasive pour lancer un message clair à nos jeunes que la mari est une drogue nocive et que c'est illégal de l'utiliser », souligne M^{me} Roux.

Les regroupements de policiers ne sont toutefois pas tous du même avis puisque l'Association canadienne des chefs de police avait recommandé en 1999 au gouvernement de décriminaliser la possession de petites quantités de drogues pour désengorger le système judiciaire.

cyberpresse.ca Suivez le débat sur la décriminalisation du cannabis à www.cyberpresse.ca/marijuana

Feux de forêt contenus et routes rouvertes

ANDRÉ DUCHESNE

UNE DIZAINE de millimètres de pluie tombée au cours des dernières heures dans le Nord québécois et le travail continu des quelque 500 sapeurs de la SOPFEU ont permis hier de rouvrir les deux routes conduisant à la Baie-James.

La décision du ministère des Transports prise à 11 h 45 n'est pas anodine puisque de nombreux chasseurs et pêcheurs attendaient ce signal pour partir à l'assaut des lacs, des rivières et des pourvoiries du Nord québécois. Et comme on le sait, ils sont nombreux en ce début de période des vacances de la construction.

« Depuis que la décision de fermer la route du Nord et la route de la Baie-James à la circulation avait été prise le 5 juillet, nous avions reçu beaucoup de plaintes de vacanciers souhaitant se rendre dans cette région », observe Alain Guilbault du ministère des Transports du Québec (MTQ).

La première des deux voies part de Chibougamau et la seconde, d'Amos. Les deux se rejoignent plus au nord. Leur réouverture s'est faite conjointement avec la levée de l'interdiction de circuler en forêt sur le territoire du sud de la Baie-James, annoncée par le ministre québécois des Ressources naturelles, François Gendron. Le ministre a aussi levé l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert pour l'ensemble du territoire québécois.

Ces deux bonnes nouvelles témoignent de la situation des feux de forêt qui s'est considérablement améliorée au cours des deux derniers jours, permettant à la Société de protection contre les feux de forêt (SOPFEU) de respirer un peu.

Il faut dire que le personnel de la société en a eu plein les bras au cours des 10 derniers jours avec les nombreux incendies allumés par la foudre. Hier, ils avaient au total détruit 248 366 hectares de forêt, soit presque cinq fois la dimension de l'île de Montréal.

Selon l'organisme, les 22 feux encore en activité hier étaient considérés comme tous contenus. Par définition, un feu contenu signifie que les flammes ne progressent plus, mais qu'elles ont quand même le potentiel de reprendre de l'ampleur si un événement nouveau (la foudre par exemple) survenait. Par comparaison, un incendie dit maîtrisé est au seuil de l'extinction.

Sur les 22 incendies encore en activité, une quinzaine se trouvent dans le secteur allant du réservoir Manicouagan au lac Mistassini. Les autres, de très petites tailles, sont disséminés dans la province.

Au sol, les effectifs de la SOPFEU n'ont pas changé. Par contre, les ressources en termes de lutte aérienne ont légèrement diminué puisque les deux avions citernes de Terre-Neuve qui s'étaient ajoutés aux 14 du gouvernement québécois pour combattre les brasiers sont retournés chez eux. Une cinquantaine d'hélicoptères, servant autant au transport des pompiers qu'au ravitaillement en matériel et à l'arrosage, sont par contre toujours en activité.

La saison actuelle est la plus destructrice qu'a connue la SOPFEU depuis celles de 1995 et 1996. Celle de 1991 avait aussi été particulièrement occupée avec 400 000 hectares de forêt détruite. L'an dernier, en date du 13 juillet, seulement 26 747 hectares avaient été affectés par les incendies forestiers.



Photo PATRICK SANSFAÇON, La Presse ©

Journée tranquille à Lacolle

Contre toute attente, la circulation était fluide hier après-midi au moment du passage de *La Presse* au poste douanier de la frontière canado-américaine de Lacolle/Champlain. En ce premier week-end des vacances de la construction où plus d'un million de Québécois font la pause estivale, on aurait pu s'attendre à davantage de passages. Un observateur travaillant à cet endroit a qualifié de « normale » la journée d'hier. Il y a eu beaucoup plus de monde au cours de la fin de semaine précédente coïncidant avec la fête nationale américaine, a-t-il ajouté.

d'éradiquer plus rapidement l'épidémie », ont conclu les auteurs de la recherche, dont les résultats ont été publiés vendredi sur l'édition en ligne de *Proceedings*, de l'Académie nationale des sciences.

« En outre, le coût d'un délai (...) tant en terme de décès que de temps (...) est très élevé, particulièrement à la lumière des pressions exercées par le public en faveur d'une vaccination et de la panique généralisée qui résulterait vraisemblablement d'une attaque. »

À la suite d'une éventuelle attaque bioterroriste, une vaccination à l'échelle locale donnerait lieu à 367 000 cas de variole et 100 000

décès, selon les chercheurs américains. Pas moins de 350 jours seraient nécessaires afin de vaincre l'épidémie.

Cependant, une vaccination de masse — menée immédiatement après l'attaque — permettrait de limiter les dégâts à 1830 cas de variole et 560 décès. Les autorités seraient en mesure de prendre le dessus en 115 jours.

Quant à elle, une vaccination menée à la suite d'un délai aurait de sérieuses conséquences : 15 570 cas de variole et 4680 décès. Dans ce cas de figure, il faudrait 165 jours afin d'enrayer l'épidémie.

| CHÂTEAU MIRABEL |

Les employés mis sur la touche

SÉBASTIEN RODRIGUE

LES 160 EMPLOYÉS du Château Mirabel ont tous reçu un avis de « mise à pied temporaire » cette semaine, causant ainsi une légère panique parmi les travailleurs.

La direction du Château Mirabel a décidé d'envoyer cette lettre parce que l'appel d'Aéroport de Montréal (ADM) n'a toujours pas été déposé à la suite d'un jugement l'autorisant à résilier son bail. « Compte tenu que ADM n'a pas encore manifesté son appel, nous avons été obligés d'envoyer un avis disant qu'il est possible que ça se termine le 29 juillet », explique François Gervais, contrôleur et administrateur du Château Mirabel.

Selon un jugement de la Cour supérieure rendu au début du mois, Aéroport de Montréal (ADM) doit verser 17,9 millions et des intérêts au propriétaire du Château Mirabel, Jacques Corbeil, pour les pertes de revenus occasionnées par le transfert de vols vers l'aéroport de Dorval.

La juge Nicole Duval Hesler a également permis à M. Corbeil de résilier son bail d'une durée de 10 ans signé en 2000. Les ordonnances de la cour peuvent toutefois être suspendues si jamais ADM interjette appel, ce qui doit être fait avant la date limite du 29 juillet.

Les mises à pied temporaires ont tout de même surpris la vice-présidente aux affaires publiques d'ADM, Christiane Beaulieu, qui n'avait pas été informée. M^{me} Beaulieu souligne qu'un appel sera déposé au cours des deux prochaines semaines. Selon François Gervais, le Château Mirabel a agi de la sorte parce qu'il ne connaissait pas les détails de l'appel et qu'il préférerait ainsi prévenir les employés le plus tôt possible.

M. Gervais concède néanmoins que la bataille juridique entre l'hôtel et ADM laisse les employés dans une situation incertaine. « Les employés se retrouvent dans une situation floue, est-ce que ADM va reprendre l'hôtel comme le jugement l'ordonne et va-t-il opérer l'hôtel ? » dit-il.

M^{me} Beaulieu a pour sa part indiqué que ADM ne s'est jamais penché sur la possibilité de reprendre l'hôtel puisque l'organisme avait aussitôt décidé de porter la cause en appel sans évoquer ce scénario.

Un délégué syndical du Château Mirabel, Michel Lamer, a néanmoins déploré toute cette situation. Il espère maintenant que les employés soient mieux informés au cours des prochaines semaines. Le syndicat espère maintenant obtenir des compensations financières pour les employés advenant le cas d'une fermeture.

La réponse d'Ottawa à une attaque bioterroriste critiquée

Presse Canadienne

OTTAWA — Le projet du gouvernement fédéral visant à répondre à une éventuelle attaque bioterroriste à la variole au moyen d'une vaccination limitée — au lieu d'une intervention globale auprès de la population — comporte des risques et pourrait se traduire par des décès inutiles, selon une nouvelle étude.

Dans le cadre de cette étude, première du genre, des universitaires américains ont, au moyen d'un modèle mathématique, établi une comparaison afin de déterminer de quelle façon se propagerait la variole dans une grande ville visée

par une attaque bioterroriste. Leurs conclusions s'appliquent également au Canada, a indiqué l'un des chercheurs lors d'une entrevue accordée au quotidien *Ottawa Citizen*.

Les spécialistes se sont penchés sur trois scénarios différents — une vaccination au niveau local visant à empêcher la propagation du virus mortel, un programme de vaccination de masse une fois connus les résultats de l'intervention locale, une vaccination à l'échelle nationale immédiatement après l'attaque.

« Nous avons établi que la vaccination de masse résulterait en moins de morts et permettrait



le port des arts
one of a kind - montréal



présenté par



300 artistes et artisans
12 au 21 juillet 2002 Le Vieux-Port de Montréal

Heures 11 h à 22 h Lieu Quai Jacques-Cartier, Vieux Montréal
Tarifs Adulte : 5 \$, 12 ans et moins : gratuit. Réadmission gratuite

www.leportdesarts.com



Des gens d'affaires se rangent derrière l'ADQ

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le milieu des affaires québécois montre de plus en plus de sympathie à l'endroit de Mario Dumont et de l'Action démocratique du Québec, selon ce que rapportait hier un quotidien montréalais.

L'ex-numéro deux de la Banque nationale du Canada, Léon Courville, a formé un comité de gens d'affaires qui conseille le chef adé- quiste.

Le « comité Courville » est un comité informel de gens d'affaires qui n'a pas de rôle à jouer dans le financement du parti en vue des prochaines élections mais qui agit plutôt au niveau des « idées » et du programme, a-t-on indiqué à l'ADQ. Mario Dumont est en relation depuis « au moins deux ans » avec Léon Courville, a-t-on ajouté.

D'évidence, le comité Courville

aurait préféré demeurer tapi dans l'ombre et ne jouer qu'un rôle occulte. Joint vendredi, Léon Courville a rapidement mis fin à la conversation. « Mon implication n'est pas officielle et n'est pas liée au parti autant qu'aux idées » du parti, s'est-il contenté de préciser. « Je suis un homme d'idées d'abord et avant tout. Je ne vous en dirai pas plus. »

« Léon Courville, c'est un élément nouveau important. C'est majeur parce qu'il est certainement un des gars les plus respectés dans la rue », a dit Serge Saucier, président de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, qui est aussi un ami personnel de M. Courville.

« Il va certainement impressionner et influencer beaucoup de gens s'il se mêle activement de développer ces idées-là. »

Mario Dumont s'abreuve à d'autres sources néolibérales. Il consulte l'Institut économique de Montréal (IEDM), un groupe de réflexion financé par le secteur privé préconisant la levée du contrôle

des loyers pour résoudre la pénurie actuelle de logements, l'introduction de la médecine à deux vitesses tout en maintenant, toutefois, l'universalité des soins, la réduction de la taille de l'État, l'impôt à taux unique et les bons en éducation.

L'IEDM confectionne également le palmarès des écoles secondaires que publie la revue *L'actualité*.

En juin dernier, lors d'un dîner organisé par l'Institut, il a été abondamment question de l'ADQ. « À ce souper-là, il y a des gens qui m'ont fait des commentaires en disant : « On les trouve sympathiques », a relaté Michel Kelly-Gagnon, directeur de l'IEDM.

Plusieurs sources ont indiqué que le président de Canam Manac, Marcel Dutil, ne se gêne pas pour dire en privé qu'il faut appuyer Mario Dumont et l'ADQ aux prochaines élections générales. Le président de Réno-Dépôt, Pierre Michaud, et le président du Groupe Transcontinental, Rémi Marcoux, compteraient également parmi les nouveaux partisans de l'ADQ, selon certaines sources.

S'il y a certaines expressions de



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Léon Courville

sympathie qui se font entendre envers ce tiers parti au sein de la communauté des affaires, il n'y a pas de véritable vague d'appuis qui

se forme en faveur de l'ADQ, a constaté Ghislain Dufour, ex-président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), maintenant au cabinet de relations publiques National.

« Parmi les membres qui oeuvrent proches de nous, je n'ai jamais entendu de choses autour de l'ADQ. Absolument pas », a confirmé Gilles Taillon, l'actuel président du CPQ, un organisme qui représente la grande entreprise.

Pour l'ADQ, il y a loin de la coupe aux lèvres. Certes, Mario Dumont a multiplié les rencontres dans le milieu des affaires à Montréal. « Les gens étaient à l'écoute. Mais ils ne sortaient pas leur chèque », a fait observer M. Dufour. Or, un appui important de la communauté d'affaires est essentiel si l'ADQ entend rivaliser avec les deux autres partis sur le plan du financement électoral. Rappelons qu'en 2001, l'ADQ a pu disposer de 438 216 \$, dont 314 093 \$ provenaient de l'État. À titre de comparaison, le Parti libéral du Québec a pu compter sur 7,4 millions et le Parti québécois, sur 5,2 millions.

Un proche de Chrétien l'invite à démissionner

Presse Canadienne

L'UN DES PRINCIPAUX organisateurs de la campagne au leadership de Jean Chrétien, en 1990, a demandé au premier ministre de démissionner pendant que sa dignité était toujours intacte, rapportaient hier les quotidiens torontois.

Lorsque le premier ministre lui a téléphoné, cette semaine, afin d'obtenir son aide face à Paul Martin, ancien ministre des Finances, le député torontois Jim Karygiannis lui a affirmé que le temps était venu qu'il quitte son poste, a indiqué le *Toronto Star*.

« Je lui ai dit qu'il était temps qu'il parte avec dignité et gloire au lieu de le faire au milieu d'un bain de sang, à l'occasion du congrès » à la direction du Parti libéral du Canada, a déclaré M. Karygiannis au *Star*.

« Je crois que M. Chrétien est un homme d'une grande intégrité et un homme à principes, mais il vient un moment dans chaque famille où le père doit dire que le temps est venu de laisser les rênes à un héritier, de les passer à la génération suivante », a-t-il ajouté.

« Je ne soutiens pas le premier ministre à l'occasion de la révision du leadership », a par ailleurs dit M. Karygiannis au *Globe and Mail*.

« Je lui ai dit qu'à mon avis, il devrait songer à partir avec dignité et grâce », a précisé le député de Scarborough-Agincourt, qui entend maintenant appuyer Paul Martin.

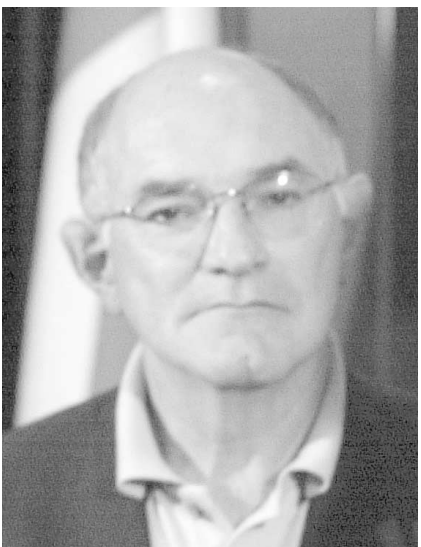
M. Karygiannis a indiqué que Jean Chrétien l'avait contacté après qu'il eut répondu de façon négative à une requête du ministre des Transports, David Collenette, l'un des fidèles du premier ministre. M. Collenette souhaitait que le député se joigne à l'organisation de M. Chrétien dans la région de Toronto.

M. Collenette a estimé que même ceux qui soutiendraient M. Martin lors d'une éventuelle course à la direction lui laisseraient le droit de décider du moment de son départ.

« Ce n'est pas une course au leadership, a déclaré le ministre des Transports. C'est une révision de la performance du premier ministre, et dans le cadre de cette performance, il a produit trois gouvernements majoritaires de suite. »



Sheila Copps



Paul DeVilliers

Traitement royal pour Copps et DeVilliers à Salt Lake City

Presse Canadienne

TORONTO — Alors que les athlètes olympiques canadiens vivaient de façon quasi spartiate lors des Jeux de Salt Lake City, l'hiver dernier, les responsables fédéraux Paul DeVilliers et Sheila Copps ainsi que les dirigeants de Sport Canada demeuraient dans de luxueuses suites d'hôtel coûtant jusqu'à 3476 \$ la nuitée, a rapporté hier le *Globe and Mail*.

Les contribuables canadiens ont payé plus de 24 000 \$ pour une suite comportant un bain à jet propulsé ayant été réservée à l'intention de M. DeVilliers, secrétaire d'État au sport amateur, mais qui fut inoccupée pendant sept jours, durant les Olympiques.

Selon des documents obtenus par le chercheur d'Ottawa Ken Rubin, en vertu de la Loi d'accès à l'information, le gouvernement canadien a consacré près de 400 000 \$ à l'hébergement des politiciens et fonctionnaires fédéraux s'étant rendus à Salt Lake City, parmi lesquels certains ont fait le voyage à bord d'un jet du gouvernement fédéral.

Quant à elle, M^{me} Copps, ministre du Patrimoine canadien, a acheté pour 57 000 \$ de billets au cours de l'événement sportif — incluant quatre afin d'assister à la cérémonie d'ouverture et autant pour

celle de clôture, à raison de 1512 \$ l'unité.

Par ailleurs, des montres à l'effigie de Sport Canada, des épinglettes olympiques, des vêtements de marque Roots, fournisseur officiel des athlètes canadiens, ont coûté près de 60 000 \$. Bien que ces montres aient été distribuées aux sportifs, les vêtements — blousons, foulards, pulls et bérets — ont été donnés aux politiciens et fonctionnaires afin qu'ils aient l'air d'athlètes.

Le Patrimoine canadien a aussi consacré environ 14 000 \$ à l'organisation de réceptions, soi-disant pour assurer la promotion du sport canadien au niveau international et dans l'espoir de permettre à Vancouver d'obtenir les Jeux de 2010. Toutefois, la plupart des invités à ces soirées étaient des Canadiens.

À titre de comparaison, la fédération canadienne de surf des neiges a reçu une maigre subvention fédérale de 15 000 \$ en 2000-2001, l'exercice ayant précédé les Jeux de Salt Lake City.

« Ça me dégoûte », a déclaré la skieuse de fond olympique Sara Renner, lorsque mise au courant des dépenses effectuées par le fédéral à Salt Lake City.

« Les politiciens voulaient ressembler à des athlètes, mais de toute évidence, leur portefeuille était plus garni », a-t-elle ajouté.

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le pari de réaliser au Québec des investissements publics accélérés de trois milliards en 2002-2003 a été relevé plus rapidement que ce qui était prévu initialement, a mentionné le quotidien *Le Soleil*.

La ministre des Finances, Pauline Marois, a pour sa part précisé, au cours d'une entrevue téléphonique, que la valeur des travaux qui ont débuté avant le 1^{er} juillet 2002 est de deux milliards. Et des travaux additionnels pour près d'un milliard débiteront avant la fin de l'année.

Ces sommes incluent 2,3 milliards provenant du programme lui-même et environ 630 millions provenant des partenaires du gouvernement.

Quand elle avait annoncé son plan d'accélération des investissements publics (PAIP) de trois milliards dans son budget de novembre 2001, M^{me} Marois avait projeté 1,6 milliard de travaux en 2002 avec pour un milliard de mises en chantier avant le 1^{er} juillet.

Prévision conservatrice

C'était une prévision conservatrice et prudente, dit-elle, même si elle se souvient d'avoir été la cible, dans les médias électroniques, de beaucoup de scepticisme quant à la capacité du gouvernement de mettre en branle une telle série de projets et surtout de les réaliser.

Les travaux complétés au 1^{er} juillet ont déjà entraîné des investissements de près de 600 millions. Ils ont mis à contribution quelque 26 000 travailleurs et ont été réalisés principalement par le réseau de la Santé et des Services sociaux (93 millions), celui de l'Éducation (47 millions), le ministère des Transports (172 millions) et les sociétés d'État (178 millions).

L'enveloppe globale d'investissement pour plus de 2800 projets autorisés est maintenant de 3,4 milliards, dont 2,4 milliards proviennent du PAIP et 961 millions des partenaires.

Un total de 1,7 milliard ira à 400 projets de construction, de développement et d'agrandissement. On consacrera 1,2 milliard à 1949 chantiers de rénovation, de réfection ou de réaménagement et 477 millions à des achats d'équipement.

Exigences respectées

M^{me} Marois souligne que les améliorations aux services aux citoyens, accélérées tout en respectant les exigences du Conseil du Trésor, ont nécessité beaucoup d'efforts des différents ministères.



Pauline Marois

L'équipe de M^{me} Marois était habilitée à réaffecter les enveloppes des ministères qui ne déposaient pas leurs projets dans les délais prévus, ce qui a permis d'éviter les blocages.

Le résultat reflète donc une réelle volonté exprimée par tout le gouvernement, constate la vice-première ministre.

Le PAIP avait été créé pour contrer les effets du ralentissement économique nord-américain déjà constaté avant les événements du 11 septembre. L'objectif était de survoler de 0,7 % une croissance du produit intérieur brut (PIB) qui était prévue anémique à seulement 1 % pour 2002.

Selon M^{me} Marois, le PAIP a joué exactement le rôle souhaité. Quand une reprise économique plus solide s'installera sur l'ensemble de l'Amérique du Nord, le programme aura permis de faire un pont au-dessus de la période la plus difficile. Avec 128 000 nouveaux emplois créés depuis le début de l'année, « on n'aura pas senti l'étiollement de la confiance qui se manifeste encore aux États-Unis », a-t-elle dit en citant les récents chiffres du Conference Board du Canada, qui montrent que, entre octobre 2001 et mai 2002, l'indice de la confiance des consommateurs a augmenté de 42 % au Québec, comparativement à 29 % dans le reste du Canada et aux États-Unis.

Il reste juste 7 jours !



le port des arts
one of a kind - montréal

présenté par



12 au 21 juillet 2002

Le Vieux-Port de Montréal



Venez rencontrer 300 artistes, artisans et designers de toutes disciplines, venus de partout au pays. Réunis dans un village féérique de tentes et de chapiteaux au bord du fleuve, ils vous proposent leurs oeuvres magnifiques : céramiques, bijoux, tableaux, sculptures, jouets, vêtements... C'est une occasion et une expérience à ne pas manquer !

Heures 11 h à 22 h Tarifs Adulte : 5 \$, 12 ans et moins : *gratuit*.
Réadmission gratuite Lieu Quai Jacques-Cartier, Vieux-Port de Montréal

www.leportdesarts.com

Renseignements (514) 286-1021

La Presse

QTE
Rock 107.3 FM
roch107.3.com

Q92
LITE ROCK 92.5 FM

LE VIEUX-PORT
DE MONTRÉAL



Si la France avait gagné



STÉPHANE LAPORTE

collaboration spéciale

stephane@stephanelaporte.com

En ce jour de la fête du Français, rêvons à ce que serait notre vie, si la France avait gagné. Pas au Mondial. Non, sur les plaines d'Abraham. Si l'armée française avait battu l'armée anglaise. Et que le Québec était demeuré une région de la France. Comme la Normandie, la Provence ou l'Alsace.

Si le Québec faisait partie de la France...

Jean Chrétien ferait des phrases complètes.

Les artistes québécois ne se pèteraient pas les bretelles chaque fois qu'ils font un spectacle en France, ce serait chez eux.

On aurait une opinion sur tout, pas juste sur le hockey.

Nos enfants mangeraient mieux, mais ils mangeraient aussi des claqués.

Il y aurait toujours deux langues d'usage : le français et l'arabe.

Sur la plage Doré, les femmes broncheraient les seins à l'air. Mais ils seraient moins gros.

Elvis Gratton porterait un bérêt des Expos.

Thierry Ardisson nous aimerait puisqu'on serait comme lui.

On trouverait le Stade olympique beau. Et Taillibert serait un héros.

Il y aurait un TGV qui relierait Montréal à Laval en 2 minutes.

Jacques Villeneuve n'aurait plus d'accent. Ou plutôt, on aurait tous le sien.

Johnny Halliday aurait chanté au mariage de Mom Boucher. Puis il serait parti en moto avec son pote.

On comprendrait les blagues des humoristes français à Juste pour rire !

Napoléon aurait été exilé sur notre île Sainte-Hélène. Et il aurait passé son temps au Casino.

Les ventes de rasoirs pour femmes seraient moins élevées.

Des Français plus normaux que Raël viendraient s'établir ici.

Dans toutes nos émissions de télé, les gens seraient assis en rond avec des micros à la main.

On bâtirait un tunnel sous l'océan pour relier la France au Québec. À la vitesse où avancent

les travaux sur le pont Champlain, le tunnel serait prêt pour les fêtes de l'an 3000.

Jacques Chirac serait notre président. Et ça ne changerait rien.

Marie-Chantal Toupin serait choisie pour poser pour le buste de Marianne.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, on serait entré dans le maquis en se cachant dans le parc La Fontaine.

On ne dirait plus « Les maudits Français », parce que ce serait de nous qu'on parlerait.

Au lieu que ce soit notre Tercel, c'est notre Peugeot qui ne partirait pas l'hiver.

L'architecture de Montréal serait plus jolie, mais il y aurait du caca de chien partout.

Les politiciens du Québec adoraient faire campagne en France surtout dans la région de Bordeaux.

Michel Chartrand dirait putain au lieu de viarge !

Les cyclistes du Tour de France trouveraient le tour pas mal plus long !

Dans les annonces de Brault et Martineau, la fille serait nue. Dans les annonces de Tim Horton aussi.

Il y aurait du monde aux matchs de l'Impact.

Les restaurants français seraient des restaurants tout court.

On mangerait du P'tit Québec avec de la baguette.

L'inventeur de la poutine aurait été guillotiné.

De Gaulle n'aurait jamais crié : « Vive le Québec libre ! ».

Le Pen serait animateur de radio à Québec.

Il y aurait des manifestations partout, pas juste devant Vidéotron.

On serait le seul endroit en Amérique dont la monnaie serait l'euro.

Notre système de santé serait toujours aussi nul, mais on dirait qu'il est excellent.

Nos ambulances feraient pin pon !

Aux Jeux de la francophonie, on serait avec l'équipe qui gagne.

Les gens de Plattsburgh pourraient aller en France beaucoup plus rapidement.

Quand les Warriors monteraient leurs barricades sur le pont Mercier, c'est l'Armée française qui viendrait nous aider. Ce serait beau. Tous les petits soldats français voulant se faire photographier avec les Peaux-Rouges.

Lors de la Révolution française,

Louis XVI se serait sauvé au Québec. Il aurait ouvert un magasin Le Roi du matelas. Et aurait inventé le lit King Seize.

Stéphane Ouellette parlerait comme Bernard Pivot. Mais il boxerait comme lui, aussi !

TV5 battrait TVA dans les sondages.

À la radio, on entendrait d'avantage de chansons anglaises.

On aurait des gougounes signées Saint Laurent.

Jean-Marie Messier serait à la tête de Nortel.

On pourrait montrer des photos de nos gosses sans passer pour un pervers.

Denise Bombardier serait heureuse.

Le Québec ne voudrait plus se séparer du Canada. Il voudrait se séparer de la France !

Sur ce, bonne fête à tous les Français. On vous aime beaucoup. Mais vous auriez pu vous forcer un peu plus sur les plaines d'Abraham. Zidane devait être blessé !

■ ■ ■

Merci à tous les lecteurs qui m'ont suggéré d'acheter un spa. Spa encore fait, mais ça va venir !

L'opposition au mariage homosexuel s'atténue

L'Ontario dit oui, la Colombie-Britannique dit non, la Cour supérieure du Québec doit se prononcer bientôt

ANDRÉ DUCHESNE

Michael Hendricks attendait son conjoint René Leboeuf avec une bouteille de champagne, vendredi en fin de soirée, pour célébrer la décision de la Cour supérieure de l'Ontario de déclarer inconstitutionnelle l'interdiction faite aux gais de se marier.

« On a fêté tard. On était très contents », raconte M. Hendricks. C'est que ce dernier et son conjoint mènent actuellement la même bataille que leurs amis ontariens Joe Varnell et Kevin Bourassa viennent de remporter en Ontario pour faire reconnaître leurs droits devant la Cour supérieure du Québec. Celle-ci doit rendre un verdict sous peu, mais la décision rendue dans la province voisine est de bon augure, estiment-ils.

Vendredi, dans une décision unanime, les trois juges de ce tribunal ont estimé que MM. Varnell et Bourassa avaient légitimement le droit de se marier et que le fait de leur interdire de le faire était inconstitutionnel.

Cette décision va à l'encontre de celle rendue quelques mois auparavant par la Cour supérieure de Colombie-Britannique à l'endroit d'un autre couple gai. Dans cette dernière décision, les juges avaient statué que l'interdiction violait la charte canadienne des droits et libertés mais qu'il était raisonnable pour des raisons purement morales de maintenir cet interdit dans une société libre et démocratique.

« Ça signifie que c'est 1 à 1 dans les décisions et on attend impatiemment celle de la Cour supérieure du Québec dans la cause Hendricks/Leboeuf. Mais je pense que de façon générale, le mur de la résistance se lèzarde », note Pierre Valois, président de la Table de

concertation des gais et lesbiennes du Québec.

Ce dernier fait remarquer que la décision de la cour ontarienne s'ajoute à la récente adoption de la loi québécoise (84) sur l'union civile et au dépôt, il y a environ un an, d'un rapport de la Commission de la réforme du droit recommandant au gouvernement fédéral d'assouplir les règles en la matière.

De compétence fédérale

Il faut comprendre que dans ce domaine, le mariage est de compétence fédérale, alors que tout ce qui en découle est de juridiction provinciale. De là le fait que c'est Ottawa qui conteste en cour les réclamations de couples homosexuels désirant se marier.

Que ce soit en Ontario, au Québec ou dans d'autres provinces, on s'attend à ce que les décisions prises par les cours supérieures soient portées en appel et éventuellement devant la Cour suprême. Député d'Hochelaga-Maisonneuve qui ne

cache pas son homosexualité, le député du Bloc québécois Réal Ménard espère toutefois que le gouvernement fédéral fera preuve de bon sens dans ce dossier.

« Dès lundi, je retourne à Ottawa où je ferai une conférence de presse pour inviter le ministre de la Justice Martin Cauchon à se prononcer », a-t-il indiqué hier au cours d'un entretien téléphonique.

Dans les faits, M. Ménard espère que M. Cauchon suivra les traces de l'ancienne ministre de la Justice Kim Campbell qui, face à une décision de la cour ontarienne enjoin-

gnant le fédéral à inclure l'homosexualité dans la liste des motifs interdits de discrimination, n'avait pas contesté ce jugement. Au contraire, rappelle-t-il, la ministre conservatrice avait décidé d'en étendre la portée à l'ensemble du pays.

En somme, conclut Michael Hendricks, la société a évolué, la notion de mariage a suivi et le fédéral perd temps et argent à vouloir en limiter l'étendue. Pour Réal Ménard, la reconnaissance du mariage homosexuel constitue « la dernière grande bataille » en matière de reconnaissance judiciaire des gais.

CHUM **OSTÉOPOROSE**
Centre de recherche du CHUM, Hôpital Saint-Luc

Nous recrutons des FEMMES de 60 à 80 ans pour un projet de recherche

Évaluation d'un nouveau médicament expérimental dans le traitement de l'ostéoporose

- Ménopause 5 ans et +
- Pas de cancer du sein
- Ne pas recevoir de traitement contre l'ostéoporose tel que : Didrocal, Fosamax, Actonel, Évista et Miacalcin

L'équipe du Dr. Louis-Georges Ste-Marie
(514) 890-8383

La bombe à l'ail... A l'ail Sulfo-Génik

Place à l'ail Sulfo-Génik, souverainement riche en allicine... Nous avons isolé l'allicine et les dérivés sulfo-génik de cette bulbe d'ail, une bombe d'éléments soufrés. Nous avons concentré dans l'ail Sulfo-Génik une richesse d'éléments sulfo-génik (soufrés) puisés dans l'allium sativum et l'allium cepa.

L'ail bio-complex Sulfo-Génik, issu de la conception SUR-ACTIF est une véritable mine d'éléments sulfo-génik... oui un bénéfice, un gain supranutritionnel allicino-actif un super-aliment, meilleur que l'ail frais coupé ou broyé.

Capté sous vide, par lyophilisation de l'alliin et l'allinase qui génèrent une puissance de 4 000 mcg d'allicine... un gain thionique de premier ordre et supérieur qui vous procure un ail giganteum Sulfo-Génik, sans odeur.

Un produit **Bio-Actif**

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

LOTO QUÉBEC **Résultats**
TVA, le réseau des tirages

6/49 Tirage du 2002-07-13 19 27 29 30 40 45 Complémentaire: (04)	Québec 49 Tirage du 2002-07-13 05 14 21 23 28 30 Complémentaire: (24)
PANCO Tirage du 2002-07-13 03 04 13 16 17 28 31 33 34 36 41 43 48 53 55 56 57 59 67 68	Extra Tirage du 2002-07-13 NUMÉRO: 668766
Quintissime Tirage du 2002-07-13 3 4 317 5003	Extra Tirage du 2002-07-12 NUMÉRO: 065004
SUPER 7 Tirage du 2002-07-12 01 03 06 10 12 17 29 Complémentaire: (21)	GAGNANTS 7/7: 0 6/7+: 3 6/7: 139 5/7: 6 480 4/7: 131 221 3/7+: 116 505 3/7: 1 049 505
Ventes totales: 14 759 704 \$ Prochain gros lot (appr.): 10 000 000 \$	LOTS 7 500 000,00 \$ 85 868,00 \$ 1 621,60 \$ 124,20 \$ 10,00 \$ 10,00 \$ Participation gratuite

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX**

On entend que ça!
Mazda ci!
Mazda-là!
Mazda-ou?

MPV 2002

0,9% sur 36 mois

Pas de dépôt de sécurité

DUVAL MAZDA
À 5 minutes du pont tunnel

269\$*/mois

Facile de se vanter d'avoir les meilleurs prix et le meilleur service. Chez Duval Mazda, pas besoin de s'en vanter, puisque c'est la réalité! Choisir Duval Mazda, c'est choisir de transiger avec un concessionnaire qui a obtenu la plus haute note de satisfaction de la clientèle sur la Rive-Sud selon un sondage effectué par Mazda. Duval Mazda, une expérience différente.

* Location 48 mois, 2 900 \$ comptant, taxes, transport et préparation en sus; 1 095 \$, peinture métallique 105\$.

1540, Ampère, Boucherville, autoroute 20, sortie 95, (450) 449-7929 **www.duvalauto.com**

Manifestation contre les violences policières en banlieue de Los Angeles



Photo AP

La population d'Inglewood, en Californie, est scandalisée par l'arrestation brutale d'un Noir de 16 ans.

Associated Press

DES CENTAINES de manifestants se sont rassemblés hier pour protester contre la violence de l'arrestation d'un jeune Noir par un policier blanc à Inglewood, en Californie. Une caméra a filmé l'agent plaquer l'adolescent menotté contre une voiture de police et le frapper.

En scandant « Pas de justice, pas de paix », les manifestants ont exigé que Jeremy Morse, policier depuis trois ans, soit poursuivi en justice. Ce dernier a simplement été mis à pied avec maintien de son salaire.

« Dans la communauté, les gens sont scandalisés — et c'est légitime. Mais pour l'instant, la situation n'est pas encore incontrôlable », a assuré vendredi John Mack, directeur de la Ligue urbaine de Los Angeles.

La bande vidéo, filmée par un touriste dans une station-service d'Inglewood (banlieue sud-ouest de Los Angeles), montrait la se-

maine dernière Jeremy Morse saisir Donovan Jackson, 16 ans, au niveau du cou avant de le frapper et de tenter de l'étrangler.

Vendredi, le maire d'Inglewood, Roosevelt Dorn, a affirmé que des enquêtes allaient être rouvertes sur Jeremy Morse, contre qui deux plaintes avaient été déposées précédemment.

Donovan Jackson a porté plainte mercredi contre la municipalité d'Inglewood, quatre policiers, le comté de Los Angeles et trois adjoints au shérif. Dans sa plainte

pour violation de ses droits constitutionnels, il réclame des dommages et intérêts d'un montant non précisé.

En 1991, à Los Angeles, un automobiliste noir, Rodney King, avait été tabassé par quatre policiers blancs, le tout filmé par un vidéaste amateur. Le 29 avril 1992, un jury à majorité blanche acquittait les policiers, provoquant la colère de milliers de personnes du quartier défavorisé de South Central. S'ensuivirent six jours de violences et d'affrontements raciaux qui firent 55 morts.

La place du marché

Une nouvelle rubrique des petites annonces de *La Presse* regroupant les produits du terroir.

Faites connaître vos horaires de cueillette

Fruits et légumes

Fraises, framboises, bleuets, pommes, citrouilles...

Produits du terroir

Fruits et légumes biologiques, fromagerie, miel, fleurs, cabane à sucre, vignoble, etc.

Publication le DIMANCHE

2,80 \$ par ligne

Minimum 10 lignes sur 2 colonnes

Découvrez notre gamme de délicieux fromages 100% lait de chèvre. Fabrication traditionnelle, artisanale. Bienvenue chez Isabeau et François, 2 rang Petite-Chèvre, St-Robert, 450-112-1114

LES PETITES ANNONCES

La Presse
cyberpresse.ca

987-VENDU
1 866 987-VENDU

La parution sur ÇAPRESSE.CA est incluse dans le prix

Payables avant publication.

LE MEILLEUR DES DEUX MONDES...



SANTA FE GL 2002

À UN PRIX INTÉGRAL!

LOUEZ
à partir de
229 \$*
par mois/48 mois

FINANCEMENT
À L'ACHAT
1,8%
DISPONIBLE
JUSQU'À 36 MOIS
PDSF 21 050 \$



GARANTIE 5 ANS

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE:
5 ANS / 100 000 km (éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / kilométrage illimité)
Incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

Photo à titre indicatif seulement. *Financement de location basé sur un contrat de 48 mois pour le Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant 2002 à partir de 229 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 10 982 \$. Comportant de 2 985 \$, dépôt de sécurité requis, transport, préparation, taxes et immobilisation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 1,8 % jusqu'à 36 mois. En sus, frais administratifs de 200 \$ révisés au contrat de location pour les modèles 2002. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicule en inventory seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison C/P le 31 juillet 2002.

LES PARTENAIRES HYUNDAI

HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA



Rêve n° 18 096

Que le feu de la passion continue de brûler

Partagez vos rêves sur www.hiver2010.com

Lorsque mon patin a touché la patinoire lors du premier match de hockey féminin aux Jeux de Nagano, j'ai cru que le feu de ma passion allait consumer la glace. Je veux que ce feu continue de brûler pour les Jeux de 2010 à Vancouver, et je veux laisser un souvenir à toutes les petites filles qui ont le même rêve que moi. Car c'est lorsqu'un rêve est partagé qu'il devient réalité.

Nancy Drolet,
Gagnante de la médaille d'argent en 1998, Équipe Canada
Drummondville, Québec



2010
VANCOUVER

La Presse



C'est l'occasion pour nous de briller.

MONDE



EXPRESS INTERNATIONAL

11 septembre | Ben Laden toujours vivant

LE CHEF du réseau Al-Qaeda, Oussama ben Laden se cacherait dans la région frontalière afghano-pakistanaise, a déclaré le patron des renseignements allemands, August Hanning au journal dominical *Welt am Sonntag*. Selon lui, ben Laden est toujours la figure emblématique d'Al-Qaeda, mais il se déplace peu, et lorsqu'il le fait, c'est de manière très discrète. Lundi dernier, le président américain George W. Bush a une nouvelle fois affirmé qu'il ignorait si Oussama ben Laden était toujours vivant, ajoutant toutefois que la lutte antiterroriste dépassait la seule personne du chef d'Al-Qaeda, soupçonné d'avoir organisé les attentats du 11 septembre aux États-Unis. Plus de 5000 membres d'Al-Qaeda et des talibans sont toujours en Afghanistan et au Pakistan voisin, tandis que beaucoup d'autres ont regagné leur pays d'origine, selon le chef des renseignements allemands, qui les soupçonne de préparer de nouveaux attentats. — *d'après AFP*

États-Unis | Identification des victimes

LE MÉDECIN légiste qui a dirigé les efforts monumentaux pour identifier les dépouilles et les restes humains retrouvés dans le World Trade Center estime que seulement 2000 victimes pourront être identifiées. Sur les 2823 personnes tenues pour mortes dans l'attentat de New York, seules 1229 ont jusqu'à présent été identifiées, dont 519 grâce à des tests ADN. Cette entreprise devrait durer jusqu'à la fin de l'année. Selon les experts, les corps de certaines victimes ont pu s'évaporer sous l'effet de la chaleur intense des incendies et du poids écrasant du béton, et on ne pourra jamais mettre un nom dessus. Les responsables municipaux n'ont pas donné d'estimation du nombre de corps concernés, de crainte que les familles de victimes ne pensent que les efforts d'identification s'arrêteraient une fois ce chiffre atteint. — *d'après AP*

Pakistan | La violée ouvre une école

UNE JEUNE Pakistanaise, âgée de 18 ans, qui a subi un viol collectif sur l'ordre d'un jury tribal, a ouvert hier une école primaire dans le village de Meerwala, mettant à profit l'attention que les médias avait accordée à son cas. Mukhtaran Bibi est devenue le symbole de la lutte contre le viol collectif, qui serait fréquent dans les zones rurales et urbaines au Pakistan. Toutefois, ce viol avait choqué le pays, car il avait été ordonné par un jury tribal comme punition destinée à «venger» l'insulte causée par le frère de la jeune fille. Celui-ci aurait eu des «rapports sexuels illicites» avec une femme d'un rang social plus élevé. Sur ordre d'un jury tribal, quatre individus avaient violé la jeune femme avant de la laisser rentrer chez elle, nue, devant une foule d'un millier de personnes. Son sort avait poussé à l'action le président pakistanais Pervez Musharraf et le président de la Cour suprême, Sheikh Riaz Ahmed, qui avaient donné 72 heures à la police pour enquêter et lui remettre un rapport. — *d'après AFP*

Espagne | Conflit avec le Maroc

L'ESPAGNE a dépêché trois navires de guerre pour protéger ses enclaves situées sur les côtes nord marocaines, trois jours après le débarquement de soldats marocains sur un îlot inhabité au large de Ceuta, en Méditerranée. Le ministre de la Défense Federico Trillo a expliqué à la radio nationale qu'une frégate était arrivée à Ceuta et deux corvettes à Melilla. Selon la presse, une autre corvette et un sous-marin sont également en route. Madrid attend toujours une réponse de Rabat à sa protestation auprès de l'ambassade marocaine. L'îlot Perejil («persil» en espagnol, Leila pour les Marocains) appartient à l'Espagne depuis le 17^e siècle, mais M^{me} Palacio reconnaît qu'il n'y a plus de présence sur l'îlot depuis 40 ans et déplore le fin du statu quo créée par le débarquement marocain. Le Maroc considère avoir la souveraineté sur l'îlot depuis 1956, lors de la fin du protectorat espagnol. — *d'après AP*

Turquie | Crise politique

LE PARTI de la Gauche démocratique (DSP, gauche nationaliste), du premier ministre turc Bulent Ecevit, continue de perdre un à un ses députés, avec une deuxième démission hier portant à 46 le nombre des départs en cinq jours. Le DSP, qui comptait 128 représentants lundi dernier, n'est plus depuis vendredi que la troisième formation, en nombre de sièges, à l'Assemblée et ne compte plus que 82 députés. Le DSP se retrouve derrière le parti d'opposition de la Juste voie (DYP) de M^{me} Tansu Ciller (85 sièges) et derrière le parti de l'Action nationaliste (MHP) du vice-premier ministre Devlet Bahceli (127 sièges), partenaire de la coalition gouvernementale. Si le nombre de démissionnaires atteint 59 dans les rangs du DSP, son gouvernement perdra la majorité au parlement, éventualité qui pourrait forcer M. Ecevit à démissionner. Vendredi, le ministre des Affaires étrangères démissionnaire, Ismail Cem, a annoncé qu'il comptait former un parti politique social-démocrate, visant à faire rentrer la Turquie dans l'Union Européenne. — *d'après AFP*

Irak | Avertissement aux États-Unis

LE VICE-PRÉSIDENT irakien, Taha Yassine Ramadan, a affirmé hier que son pays se défendrait contre «toute agression américaine», rapporte l'agence irakienne INA. M. Ramadan a fait cette déclaration lors d'une conférence à l'occasion du 33^e anniversaire de la révolution du 17 juillet 1968, le coup d'État qui a porté le parti Baas au pouvoir en Irak. Washington exige le retour des inspecteurs en désarmement en Irak, d'où ils ont été retirés en décembre 1998, à la veille de raids américano-britanniques, sous peine d'offensive pour renverser le régime du président Saddam Hussein. Dans son dialogue avec l'ONU, renoué en mars après un gel d'un an, l'Irak s'en tient à «un règlement global», et en premier lieu, à la levée de l'embargo qui le frappe depuis 1990. — *d'après AFP*

Égypte | 28 Frères musulmans arrêtés

LA POLICE égyptienne a arrêté 28 membres du mouvement des Frères musulmans, accusés de préparer une manifestation dans une mosquée du Caire. Deux autres suspects ont échappé au coup de filet, lancé vendredi à l'aube, sur la base d'informations selon lesquelles les Frères projetaient de «dresser la population contre le régime» à la mosquée Al-Azhar, une des plus prestigieuses de l'Islam. Parmi les 30 suspects figurent 10 dirigeants du mouvement, dont des ingénieurs et des médecins. L'état d'urgence, en vigueur sans interruption en Égypte depuis 1981, interdit toute manifestation sur la voie publique. — *AFP*

Associated Press

JAMMU, Inde – Des militants islamistes présumés ont attaqué hier à la grenade un bidonville des environs de Jammu, capitale d'hiver du Jammu-Cachemire indien, tuant au moins 25 hindous. Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière qu'aït connue la région depuis deux mois.

La plupart des personnes tuées seraient des femmes et des enfants. Plus de 30 autres ont été blessées, selon des responsables de l'hôpital gouvernemental de la ville.

Selon des témoins, jusqu'à huit assaillants ont pénétré dans le bidonville surpeuplé et lancé trois ou quatre grenades, avant d'ouvrir le feu. Ils ont pris la fuite après avoir échangé des tirs avec les forces de sécurité.

Cette attaque dans le bidonville de Qasimnagar est la plus meurtrière au Cachemire indien depuis celle du 14 mai contre une caserne, qui avait fait 34 victimes, surtout des femmes et des enfants de soldats.

Ashok Suri, le chef de la police de l'État, a indiqué que les autorités indiennes soupçonnaient le mouvement islamiste Lashkar-e-Tayyaba, basé au Pakistan, d'être derrière l'attaque d'hier, qui n'a toujours pas été revendiquée.

La région de Jammu, dans le sud de



Photo AFP

Un autobus de touristes assailli au Pakistan

Douze personnes, dont neuf Européens, ont été légèrement blessées hier dans le nord du Pakistan quand un ou plusieurs inconnus ont lancé une grenade sur un car de touristes. Le car transportait 27 touristes qui partaient pour la Chine, en majorité des Allemands. L'autobus s'était arrêté près d'un site archéologique dans le district de Mansehra, environ 150 kilomètres à l'est de Peshawar. Les assaillants ont alors lancé deux grenades vers le groupe, blessant légèrement sept Allemands, un Autrichien, un Slovaque et trois Pakistanaï, dont deux enfants et un garde, a annoncé la police. L'attaque a eu lieu près d'un camp de réfugiés afghans, et semble avoir été commise avec un engin artisanal. La plupart des pays européens ont demandé à leurs ressortissants d'éviter les voyages au Pakistan.

ANALYSE

Le dossier de la Cour pénale internationale isole les États-Unis

BERNARD ESTRADE
Agence France-Presse

NEW YORK — L'adoption vendredi à l'unanimité de la résolution du Conseil de sécurité mettant les Américains temporairement à l'abri de poursuites devant la Cour pénale internationale (CPI) cache mal l'âpreté de l'affrontement qui a opposé les États-Unis à la quasi-totalité de la communauté internationale.

Et cet affrontement semble loin d'être terminé. L'ambassadeur des États-Unis aux Nations unies, John Negroponte, a ainsi clairement déclaré quelques minutes après le vote que, pour Washington, cette résolution ne constituait qu'un premier pas.

La résolution 1422 prévoit que la CPI ne peut, pendant une première période d'un an éventuellement renouvelable par période de 12 mois, engager de poursuites contre des membres des opérations de maintien de la paix ressortissants de pays

non signataires du traité de Rome créant la nouvelle juridiction internationale. « Nous allons mettre à profit l'année qui vient pour chercher les protections supplémentaires que nous estimons nécessaires », a averti l'ambassadeur américain avant de mettre solennellement en garde contre toute tentative de la CPI pour déterminer un ressortissant américain.

« Ce serait considéré comme illégitime et aurait de graves conséquences », a affirmé M. Negroponte.

Le gouvernement américain, estimaient hier diplomates et analystes, s'est placé lui-même dans une impasse en sous-estimant l'unanimité et la force de l'opposition que sa demande d'immunité générale et permanente pour ses ressortissants allait déclencher.

Les trois semaines de consultations à huis clos, de débat public, de tractations et de pressions exercées en coulisses devaient laisser des traces, et les plus bruyants dans leur opposition à Washington ont été le Mexique et le Canada.

L'État du Jammu-Cachemire, était en général épargnée par les violences qui ont fait plus de 60 000 morts depuis 10 ans.

Mais ces derniers mois, les groupes islamistes luttant pour la sécession du Cachemire indien prennent de plus en plus Jammu pour cible, alors que la tension est à son comble entre l'Inde et le Pakistan, accusé de harceler son grand voisin par l'intermédiaire des séparatistes cachemiris.

Selon des témoins, la première grenade a explosé alors que de nombreux habitants du bidonville de Qasimnagar suivaient un match de cricket Inde-Angleterre à la télévision. Des dizaines de personnes se sont précipitées pour voir ce qui se passait. Beaucoup ont été victimes des déflagrations qui ont suivi.

Israël desserre son étou en Cisjordanie

Agence France-Presse

JÉRUSALEM — L'armée israélienne a légèrement desserré l'étou autour des Palestiniens de Cisjordanie, suspendant hier le couvre-feu sur cinq des sept villes occupées, à trois jours d'une réunion internationale sur le Proche-Orient.

L'armée a levé « jusqu'à nouvel ordre » son couvre-feu sur les villes de Bethléem, Hébron et Jénine, comme elle l'avait fait la veille à Kalkiliya et Tulkarem. Elle l'a maintenu en revanche sur Naplouse et Ramallah.

Cette mesure, destinée à permettre aux habitants de s'approvisionner, ne leur permet pas de circuler librement ni de retourner au travail.

L'armée israélienne a par ailleurs neutralisé une voiture piégée sur une route menant de Cisjordanie en Israël, près de Kalkiliya. Depuis le lancement de son opération « Voie ferme » le 19 juin, Israël a pratiquement repris le contrôle de la Cisjordanie, l'Autorité palestinienne n'exerçant plus son pouvoir que sur Jéricho.

Le ministre israélien de l'Environnement, Tzahi Hanegbi, du parti Likoud du premier ministre Ariel Sharon, a estimé que l'armée « resterait au moins un an dans les zones autonomes ».

Le chef des Renseignements militaires, le général Aharon Zeevi Farkash, a affirmé que l'armée resterait « jusqu'à ce que le terrorisme s'arrête ». Selon des témoignages de membres d'organisations humanitaires et d'habitants, la situation commence à devenir critique dans les zones urbaines réoccupées, en raison du couvre-feu.

Au plan diplomatique, M. Sharon doit dépêcher aujourd'hui aux États-Unis son chef de cabinet, Dov Weisglass, pour rencontrer le secrétaire d'État Colin Powell, avant la réunion mardi à New York sur le Proche-Orient à laquelle le chef de la diplomatie américaine doit participer. La direction palestinienne tente de faire revenir Washington sur sa décision de ne plus la considérer comme un partenaire, a indiqué de son côté le ministre palestinien de la Coopération internationale Nabil Chaath.



MONTANA  PONTIAC

0% à l'achat**

LA PLUS FAIBLE CONSOMMATION
D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE[‡]
ET SÉCURITÉ 5 ÉTOILES[▲]



Vos concessionnaires  du Québec

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant au véhicule neuf sélectionné 2002 en stock suivant : Montana (2UN16/R7A). Photo à titre indicatif seulement. *À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Aucun comptant requis, dépôt de sécurité de 425 \$ requis à la livraison. **Taux de financement à l'achat de 0 % disponible jusqu'à 48 mois, 1,9 % pour 60 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. †Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2002. ▲Sécurité 5 étoiles pour le conducteur lors des tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.



L'EXPRESS DU MATIN

Incendie majeur à Clova

UN INCENDIE MAJEUR a rasé trois immeubles de la petite communauté de Clova en Haute-Mauricie, hier. Les flammes ont été détectées vers 1h50 à l'intérieur du magasin général desservant cette municipalité. Comme il n'y a pas de service de protection contre les incendies à cet endroit, elles se sont propagées rapidement à l'entrepôt adjacent au magasin général et à l'ancien hôpital. Les citoyens n'ont eu d'autres choix que de regarder le feu détruire ces bâtiments. Heureusement, on ne rapporte aucune victime. Les policiers de la Sûreté du Québec rattachés au poste de la MRC de la Haute-Mauricie sont arrivés à potron-minet pour amorcer leur enquête. Aux premières constatations, la cause pourrait être suspecte. En raison de la proximité de la forêt, la Société de protection contre les feux de forêt a été contactée mais n'a pas eu à intervenir.

Accusé de délit de fuite

LE CONDUCTEUR de 29 ans, Stéphane Bousquet, impliqué dans l'accident qui a coûté la vie à une cycliste, vendredi soir à Saint-Césaire, fait maintenant face à de lourdes accusations de délit de fuite mortel, conduite dangereuse ayant causé la mort et conduite avec les facultés affaiblies. L'homme a comparu au palais de justice de Longueuil dans la journée d'hier après s'être livré aux policiers de la Sûreté du Québec. L'accident est survenu vendredi soir sur le chemin Saint-Ours alors que la dame de 48 ans circulait avec son conjoint à bicyclette. Après l'impact, le deux-roues a été traîné sur une distance d'un kilomètre. Le chauffard s'est rendu aux policiers environ une heure après avoir déguerpi des lieux de l'accident.

Mort d'un Québécois en C.-B.

UN JEUNE HOMME de Saint-Raymond, Jean-François Moisan, a perdu la vie à la suite d'un accident de la route survenu jeudi dans le sud de la Colombie-Britannique. L'homme de 22 ans était passager à bord d'un véhicule qui a été percuté de plein fouet par une seconde automobile à une intersection de l'autoroute 97. Sous l'impact, M. Moisan a été éjecté et a succombé à ses blessures. Le conducteur du second véhicule aurait omis de s'arrêter à l'intersection. Des accusations pourraient être portées contre lui.

Accident de moto mortel

UNE MANOEUVRE de dépassement illégale suivie d'une perte de contrôle serait à l'origine d'un accident de moto qui a coûté la vie à une jeune femme de 22 ans de Senneville, vendredi soir dans l'ouest de Montréal. La conductrice de la moto roulait sur le chemin Senneville lorsqu'elle a effectué un dépassement vers 16h55 à la hauteur de l'intersection de l'Anse-à-l'Orme. À cette hauteur, la ligne centrale est pleine. En revenant dans sa voie, la conductrice a perdu la maîtrise de sa moto qui s'est engouffrée dans un terrain boisé et a percuté deux arbres avant de s'arrêter.

Liquidation Spéciale

Tapis persans



EMBARGO COMMERCIAL IRAN — États-Unis

En raison de l'embargo commercial, une grosse cargaison de tapis destinée normalement aux collectionneurs de New York et Los Angeles a été confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate au public. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

Tapis persans et orientaux
100 % tissés à la main

Tous les tapis vont de
100 \$ à 1 800 \$



Premiers arrivés, premiers servis

Samedi 13 juillet - 13 h à 19 h

Dimanche 14 juillet - 11 h à 18 h

Hôtel Ruby Foo's

7655, boul. Décarie
Montréal QC (514) 731-7701



AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

RÉGIME DE RENTES DES MEMBRES DE
L'UNION DES EMPLOYÉS DU TRANSPORT LOCAL
ET INDUSTRIES DIVERSES, LOCAL 931

AVIS est donné à tous les participants et à tous les bénéficiaires recevant une rente ainsi qu'à toute personne qui croit avoir des droits en vertu du «Régime de rentes des membres de l'Union des employés du transport local et industries diverses, local 931», qu'il est projeté de fusionner le régime au «Régime complémentaire de retraite de l'Industrie du camionnage (Région de Montréal) - (Local 931 - ATRM)».

Le 12 juillet 2002, le comité de retraite a transmis à chaque participant et bénéficiaire recevant une rente, un avis conformément à l'article 196 de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite.

Toute personne qui croit avoir des droits en vertu du régime ou de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et qui n'a pas reçu cet avis de fusion peut faire valoir ses droits auprès du comité de retraite à l'adresse indiquée ci-dessous dans un délai de 60 jours de la publication du présent avis. Tous les participants dont les droits ont été acquittés avant le 1^{er} janvier 1990, par un contrat constitutif de rente conclu avec un assureur, ainsi que ceux qui, désignés comme bénéficiaire aux termes d'un tel contrat, conservent encore des droits en vertu de ce contrat, sont considérés comme des participants et bénéficiaires, pourvu qu'ils agissent dans les délais indiqués ci-haut.

Toute personne qui aurait pu établir son statut de participant ou bénéficiaire pourra consulter le texte de l'avis de fusion au bureau du comité ou lui en demander une copie et, s'il y a lieu, lui faire connaître son opposition à ce projet dans les 60 jours de la publication du présent avis en écrivant au comité de retraite à l'adresse suivante:

Comité de retraite

Régime de rentes des membres de
l'Union des employés du transport local
et industries diverses, local 931
3560, rue Ashby
Ville Saint-Laurent (Québec) H4R 2C1

Nombre de visiteurs uniques
sur www.cyberpresse.ca



AFFAIRES

FINANCES PERSONNELLES



Les mois où l'on dénombre le plus d'introductions par effraction sur le territoire de la ville de Montréal sont août et juillet, ce qui représente près de 20 % des crimes répertoriés durant l'année entière.

Saison chaude pour les systèmes de sécurité



STÉPHANIE GRAMMOND

L'été est malheureusement la saison la plus chaude pour le vol, parce que beaucoup de vacanciers sont à l'extérieur de leur domicile, et que le climat plus clément ne fait pas obstacle aux voleurs. Sur le territoire de la ville de Montréal, les mois où l'on dénombre le plus d'introductions par effraction sont août (2619 introductions en 2000) et juillet (2503 introductions), ce qui représente près de 20 % des crimes répertoriés durant l'année entière.

À travers le Québec, on déplore annuellement près de 57 000 cambriolages dans des résidences. C'est donc dire qu'un délit est commis à toutes les neuf minutes, d'après l'enquête sur la criminalité de Statistique Canada. Les malfaiteurs s'emparent le plus souvent des appareils électroniques, qui constituent 23 % des articles les plus volés, mais aussi de l'argent, des cartes de crédit et autres valeurs mobilières (10 %) et des bijoux (7 %).

Plusieurs propriétaires attendent de recevoir la « visite » d'un cambrioleur pour prendre des mesures nécessaires, comme l'installation d'un système d'alarme. Pour cette raison, mais aussi à cause du grand nombre de déménagements, l'été est donc également la période de pointe pour les sociétés de système de sécurité.

De 12 à 13 % des foyers québécois disposent d'un système de sécurité branché à une centrale de surveillance. Un autre 5 % de maisons sont munies d'un système qui n'est pas relié, comme une sirène d'alarme.

Depuis les dernières années, les gens installent des systèmes presque autant pour leur sécurité personnelle que pour la sécurité de leurs biens.

« Ce qui fait en sorte que des systèmes d'alarme se vendent, ce n'est pas le taux de vols, mais plutôt la perception qu'ont les gens du risque que surviennent des intrusions avec de la violence (ex. : prise d'otage) », dit Patrice De Luca, vice-président marketing et développement des affaires chez Protectron Systèmes de sécurité.

« Quand il arrive un accident dans un secteur, comme un vol, un drame ou un sinistre, ça affecte le sentiment de sécurité des gens dans les environs et on le sent », affirme aussi Sonia Bertrand, directrice des relations avec la clientèle pour Microtec Sécurité.

Prix comparables

L'industrie de la sécurité étant très concurrentielle, les promoteurs

Survol des coûts d'un système de sécurité de base relié à une centrale de surveillance

	COÛTS DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'INSTALLATION	FRAIS MENSUELS	
Première formule	500 \$	15,95 \$	Contrat pour 36 mois, soit une facture annuelle de 191,40 \$, pour un total de 574,20 \$ sur trois ans
Deuxième formule	0 \$	15,95 \$ + 14 \$ = 29,95 \$	Contrat pour 36 mois, soit une facture annuelle de 359,40 \$, pour un total de 1078,20 \$ sur trois ans
Troisième formule (location) *	99 \$	24,95 \$	Dans cette formule, le système de sécurité ne vous appartient pas à la fin de la période, contrairement aux deux autres formules

* Contrat pour 60 mois, soit une facture annuelle de 299,40 \$, pour un total de 1497 \$ sur cinq ans.

Source : Protectron Systèmes de sécurité



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Si le système d'alarme n'est pas armé au moment du sinistre, un privilège peut s'envoler vite en fumée.

de système d'alarme utilisent toutes sortes de moyens pour recruter de nouveaux clients.

Plusieurs sociétés, dont Microtec et ADT, embauchent des spécialistes du télémarketing qui font des offres téléphoniques pour l'installation « gratuite » d'un système d'alarme. « Votre résidence a été sélectionnée dans le cadre d'une promotion spéciale », vous explique-t-on.

« Nous installerons gratuitement un système d'alarme complet à votre domicile, en échange de quoi vous devrez afficher une pancarte pour faire notre publicité devant votre maison. » Sur ce, on vous encourage à prendre rendez-vous pour une rencontre, chez vous, avec

un représentant de l'entreprise qui vous donnera plus de détails sur le système.

En fait, ce genre de promotion est disponible à tous et n'est pas plus avantageux que d'autres formules d'installation d'un système de sécurité.

Il faut savoir que si l'installation du système est « gratuite », les frais mensuels d'abonnement à la centrale de surveillance sont ensuite plus salés... Ainsi, vous débourserez sensiblement le même montant, que vous assumiez dès le départ les coûts d'installation ou que vous étaliez la facture sur 36 mois.

Chez Protectron, par exemple, un système de base, incluant un détecteur de mouvement, deux contacts

pour surveiller les portes ou les fenêtres, le clavier, la sirène et l'équipement nécessaire pour le branchement à la centrale, coûte environ 500 \$.

Si vous choisissez de payer au départ pour l'achat et l'installation, vous obtiendrez un rabais d'environ 10 %. Si vous décidez plutôt d'échelonner les paiements sur 36 mois, on vous offrira de défrayer les frais de financement, si bien qu'il vous en coûtera environ 14 \$ par mois.

D'une manière ou d'une autre, vous devrez ensuite déboursier 15,95 \$ par mois pour que votre système soit relié à la centrale de surveillance, pour une facture mensuelle totale de près de 30 \$.

La possibilité la moins dispendieuse reste la location, qui coûte 99 \$ à l'installation et 24,95 \$ par mois. Le hic ? Vous devez vous engager pour beaucoup plus longtemps, soit cinq ans au lieu de trois. Évidemment, à la fin de la période, l'équipement ne vous appartient pas. La société se déplacera-t-elle pour vous le reprendre ? Parions plutôt qu'elle tentera par tous les moyens de vous convaincre de rester abonné.

Chez Microtec, les coûts d'achat et d'installation varient de 350 à 1000 \$ si vous désirez un système plus perfectionné, que vous pouvez par exemple programmer à distance sur Internet. La facture mensuelle de base pour la surveillance est d'environ 17 \$.

« Les frais sont très variables. Pour comparer, l'important est de vérifier quelles options le système vous offre vraiment », recommande Mme Bertrand.

Primes réduites

Chose certaine, la facture de votre système de sécurité sera partiellement effacée par l'escompte que vous accordera votre assureur, un avantage dont les entreprises de sécurité ne manquent pas de faire la promotion...

En général, les rabais varient de 10 à 30 % d'un assureur à l'autre, même si certaines compagnies affirment que leur escompte peut s'élever jusqu'à 38 %. Le courtier en assurance Dale-Parizeau a passé en revue les rabais accordés par sept compagnies. La plupart donnent un rabais de 18 % à 20 % pour un système de protection contre le feu et le vol branché à une centrale de surveillance. Le rabais le plus élevé est de 25 %, mais pour y avoir droit l'assuré doit disposer d'un système de protection complet (couvrant tout le périmètre de la maison).

Ces escomptes peuvent donc se traduire par une économie annuelle de l'ordre de 50 à 150 \$, quand on sait qu'à Montréal, les propriétaires paient en moyenne 539 \$ pour leur assurance-habitation, selon un sondage du Bureau d'assurance du Canada.

Ainsi, le rabais sur la prime d'assurance peut représenter jusqu'à 40 % des coûts du système de sécurité, qui s'établissent à environ 350 \$ par année (incluant les coûts du système et de son installation et les frais de branchement à la centrale de surveillance).

Par-dessus le marché, la société de système d'alarme vous promettra peut-être de payer entièrement votre franchise, en cas de vol, si bien que votre réclamation ne vous coûterait pas un sous, alors qu'il faut généralement déboursier 250 \$ à 500 \$, lors d'un cambriolage pour défrayer la franchise. Dans d'autres cas, c'est la compagnie d'assurance qui décide d'éliminer elle-même la franchise.

Mais prenez bien garde ! Si votre système d'alarme n'était pas armé au moment du sinistre, ce privilège s'envolera en fumée.

AFFAIRES

La Presse

France-Québec: un mariage d'intérêt



Petit à petit, la relation d'amour entre la France et le Québec prend les allures durables du mariage d'intérêt.

Les investissements s'accroissent et les échanges commerciaux se diversifient de manière telle que tant la petite, la moyenne que la grande entreprises y trouvent leur compte.

Le Québec vend des avions de Bombardier à la France, elle lui livre des Airbus. L'Hexagone écoule magazines et livres chez nous, imprimés sur des rotatives détenues par des Québécois et sur du papier d'ici ou fabriqué à base de pâte importée de la belle province. La France investit dans l'aluminium québécois dont elle achète une bonne partie de la production. Des capital-risqueurs français et québécois investissent de concert dans les mêmes sociétés prometteuses, qu'elles soient installées au Québec ou en France.

On pourrait poursuivre longtemps l'énumération.

Cela ne doit pas faire oublier que les États-Unis restent et de loin le premier partenaire commercial du Québec, qui y réalise 85 % des ses exportations internationales, lesquelles représentaient 40 % de son PIB, en 2000. La France se classait quatrième à ce chapitre avec 1,1 %, derrière le Royaume-Uni (2,9 %) et l'Allemagne (0,6 %). Cette année-là, ces deux pays avaient été de plus gros acheteurs de Regional Jets que la France.

L'Oncle Sam est aussi le premier fournisseur du Québec, avec 44,8 % du total de ses importations. La France se classe septième, après le Royaume-Uni, le Japon, la Chine, le Mexique et l'Allemagne. En 1998, elle était deuxième. Ce glissement s'explique en un seul mot : Airbus. Air Canada avait pris cette année-là livraison de plusieurs appareils, mais n'en achète pas tous les ans.

Si on regarde les chiffres de l'autre côté de la lunette, on constate que le Québec représente le 4^e partenaire commercial de la France, soit 0,4 % de ses exportations, ce qui représentait tout de même 2,52 milliards de dollars en 2001.

Ce chiffre ne comprend pas les dépenses des Québécois qui séjournent en France même si le tourisme

Principaux produits québécois EXPORTÉS vers la France*

	PART DES EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES VERS LA FRANCE	PROGRESSION 2000/1999	PART DES EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES DU SECTEUR
Exportations québécoises vers la France (1,1 % des exportations totales)		-15,8 %	
Aéronefs et pièces hors moteurs	19,6 %	-42,0 %	2,3 %
Turbomoteurs aéronautiques et pièces	8,4 %	-48,0 %	4,3 %
Équipements de traitement de l'innovation	5,9 %	162,6 %	4,2 %
Machines, appareils électriques et électroniques	4,1 %	2,6 %	0,2 %
Minerais et concentrés de fer	6,1 %	-36,5 %	7,9 %
Aluminium	5,8 %	232,5 %	0,9 %
Bois	3,2 %	-15,0 %	0,6 %
Pâtes de bois	5,7 %	102,7 %	4,0 %
Papier	5,0 %	32,8 %	0,6 %

Principaux produits français IMPORTÉS au Québec*

←

	PART DES IMPORTATIONS QUÉBÉCOISES EN PROVENANCE DE FRANCE	PROGRESSION 2000/1999	PART DU TOTAL DES IMPORTATIONS QUÉBÉCOISES DU SECTEUR
Importations québécoises en provenance de la France (3,2 % des importations totales)		-14,9 %	
Produits agricoles et agroalimentaires	16,2 %	-1,9 %	11,8 %
Édition (presse et livres)	6,4 %	1,4 %	50,3 %
Parfums, cosmétiques	5,7 %	18,1 %	33,6 %
Produits pharmaceutiques	2,8 %	-24,2 %	4,2 %
Vêtements	1,7 %	6,2 %	1,7 %
Composants aéronautiques hors moteurs	7,4 %	-8,4 %	6,5 %
Équip. électriques et électroniques hors circuits intégrés	3,8 %	23,2 %	1,1 %
Circuits intégrés	1,6 %	-88,8 %	0,6 %
Équipement mécanique	16,5 %	-19,1 %	4,2 %
Métallurgie	7,7 %	6,5 %	n.d.

* Dernières données disponibles (2000)

* Dernières données disponibles (2000)

Source : Consulat général de France, à Québec

est source de captation de devises, au même titre que les exportations.

Ils sont plutôt nombreux ces touristes québécois, si on considère les deux vols quotidiens d'Air France et les deux d'Air Canada qui assurent la liaison Montréal-Paris, sans compter la kyrielle de charters d'Air Transat entre Montréal et plusieurs villes hexagonales.

Les Québécois investissent aussi chez leurs cousins. Les exemples de Bombardier et de Quebecor sont bien connus. On doit ajouter celui de la Caisse de dépôt et placement du Québec qui, en plus d'un portefeuille sur la Bourse de Paris, détient 15 investissements directs évalués à 559 millions, au 31 décembre dernier. Elle possède aussi un parc immobilier de 1,59 milliard, qui comprend des édifices du quartier de la Défense, à Paris, et une participation dans les hôtels Beau Rivage.

Producteurs et artisans français apprécient le Québec, car on y boit plus qu'ailleurs en Amérique de leurs vins, y mange plus de leurs fromages, y consomme davantage de leurs produits culturels (livres, disques, films).

Les investisseurs y voient en outre une porte d'entrée privilégiée sur le marché nord-américain bien qu'ils soient nombreux à s'être installés aussi à New York, en Californie et, de plus en plus, à Toronto.

Mariage de raison n'est pas synonyme de fidélité exclusive, en somme.

La mission commerciale réalisée par le Mouvement des entreprises

commerciaux et industriels qui emploient quelque 40 000 salariés. Cela représente des investissements de 15 milliards qui dégagent un chiffre d'affaires annuel d'environ 12 milliards.

Dans sa livraison du 27 juin, l'hebdo *Le MOCI* (Moniteur du commerce international) consacrait un long dossier intitulé *Québec Investissez tambour battant*. On y vante « le charme de ses avantages fiscaux » et le dépeint comme « un vrai paradis pour la R&D ».

De 1995 à 2000, tout en mettant en garde les Français sur nos pratiques commerciales nord-américaines (« les Québécois sont ponctuels ») et notre attachement viscéral à la langue de Molière (on parle de plan d'affaires et non de business plan, de courriel et non d'e-mail), la revue souligne que le Québec reste « sans aucun doute un marché test », où les coûts d'implantation sont moindres que dans les autres grandes villes nord-américaines.

Dans un document du gouvernement français, préparatoire à la mission du MEDEF, on fait valoir les atouts de la région métropolitaine : proximité des centres de décision de grands donneurs d'ordre en aéronautique et en énergie, infrastructures portuaires et environnement technologique propice.

S'il y a forte implantation française dans l'agroalimentaire, la chimie et la pharmacie, ou les cosmétiques, le document déplore son absence dans la construction automobile, la grande distribution alimentaire ou les chaînes de restauration.

Cela dit, les entrepreneurs français n'ont pas manqué de miser sur le Québec en 2000, avec 1,3 milliard en achats d'entreprises et 317 millions en modernisation ou implantations.

Rappelons certaines opérations de première importance : l'achat de Westburne par Rexel, de Fibres Innovation par Alcatel. Moins importantes en dollars mais plus visibles l'ouverture du Club Med World, rue Sainte-Catherine, et celle, toute prochaine, d'un hôtel Sofitel, rue Sherbrooke, témoignent de la vitalité des entreprises françaises au Québec.

En ce 14 juillet, on ne peut que lever nos verres à leur vitalité et à leur essaimage en un pays qui vaut bien plus que « quelques arpents de neige », pour citer Voltaire.

Champagne !

Aux yeux des Français,

L'État québécois s'est allégé

RUDY LE COURS

EN L'ESPACE de 10 ans, l'État québécois a beaucoup déréglementé et facilité la vie aux entreprises, croit M. Ernest-Antoine Sellière, président du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), qui regroupe quelque 700 000 membres.

En entrevue à l'issue d'une mission commerciale de trois jours qui l'a mené à Toronto, à Ottawa, à Montréal, à Québec et au lac des Piles, au chalet du premier ministre Jean Chrétien, M. Sellière paraissait enthousiasmé par l'attention dont jouissent les entreprises chez nous en comparaison de son pays.

Ce discours peut surprendre quand on entend *ad nauseam* les doléances des lobbies patronaux québécois qui n'ont cesse de réclamer assouplissements et allègements à la réglementation ou à la fiscalité.

« Le modèle français distribue peu d'aide dans la complexité, résume-t-il. Si on distribue beaucoup d'aide dans la complexité, c'est déjà beaucoup mieux. »

Les lourdeurs se sont banalisées et la société québécoise s'est libéralisée ces dernières années tout en gardant sa culture de partenariat.

Il affirme n'avoir entendu personne parmi les gens d'affaires que sa mission a rencontrés lui parler de lourdeurs ou de complexités particulières qui freineraient la réalisation d'une entente d'échange ou un investissement.

Bien entendu, son point de comparaison reste la France, où en plus de porter le chapeau de patron des patrons, il préside aux destinées d'un empire familial séculaire, le groupe Wendel Investissement.

M. Sellière était auparavant venu à maintes reprises au Québec et ailleurs au Canada, tant à titre de président de son entreprise que lorsqu'il a servi des ministres gaullistes comme Jacques Chaban-Delmas, Pierre Messmer et Maurice Schumann.

Il constate beaucoup d'ouverture et de souplesse quand vient le temps de régler un problème auquel est confrontée l'entreprise. Une telle attitude n'existait pas, voici seulement 10 ans. « Quand survient un problème, constate M. Sellière, on essaie (au Québec) de trouver une solution plutôt qu'un affrontement. »

Le Québec est une société dans laquelle il y a un « vrai partenariat naturel », juge-t-il. Il venait de participer à une séance de travail à laquelle participaient la vice-première ministre Pauline Marois, les présidents de so-



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©
M. Ernest-Antoine Sellière

CETTE SEMAINE

Plus ça descend et plus ça monte

VOUS AIMEZ quand ça tombe ? Les marchés boursiers ont de quoi vous combler depuis bientôt trois ans. Et, si vous n'êtes pas gavés, rassurez-vous : tout indique que ce n'est pas fini !

Vous aimez quand ça monte ? Le marché immobilier canadien et le loyer de l'argent fixé par la Banque du Canada grimpent régulièrement depuis le début de l'année. Et... tout indique que ce n'est pas fini.

On pourra constater dès mardi que la Banque du Canada n'hésitera à grimper son taux de base de 25 points centésimaux une troisième fois depuis le début de l'année. À 2,75 %, il étendra à 100 points l'écart qui le

sépare des taux pratiqués par la Réserve fédérale américaine, aux prises avec de moins beaux problèmes. Certes, il n'y a pas risque d'inflation aux États-Unis alors que ça commence à chauffer chez nous au point de ranimer les réflexes préventifs de l'institution gouvernée par David Dodge.

Mais Alan Greenspan et son équipe constatent comme nous tous que la confiance des consommateurs est mise en charpie par les scandales financiers qui perturbent Wall Street en particulier et Corporate America en général. Il doit répondre mardi aux questions des membres de la Chambre des représentants. Gageons qu'il saura se

montrer suavement sibyllin, selon son habitude.

David Dodge, en comparaison, a la partie belle. Il peut à loisir hausser le loyer de l'argent sans compromettre la vigueur de l'économie canadienne, qui carbure à un rythme d'enfer.

Ce faisant, il met de son côté toutes les chances de contenir l'inflation et, en exerçant des pressions sur les taux d'intérêt, il peut espérer calmer quelque peu la flambée des prix qui fait rage sur le marché de l'immobilier résidentiel, où des hausses de plus de 10 % de la valeur des propriétés en moins d'un an ne sont plus l'exception.

En prime, il donne un léger élan au huard qui, bien que malmené la semaine dernière, a gagné pas mal d'attitude depuis janvier.

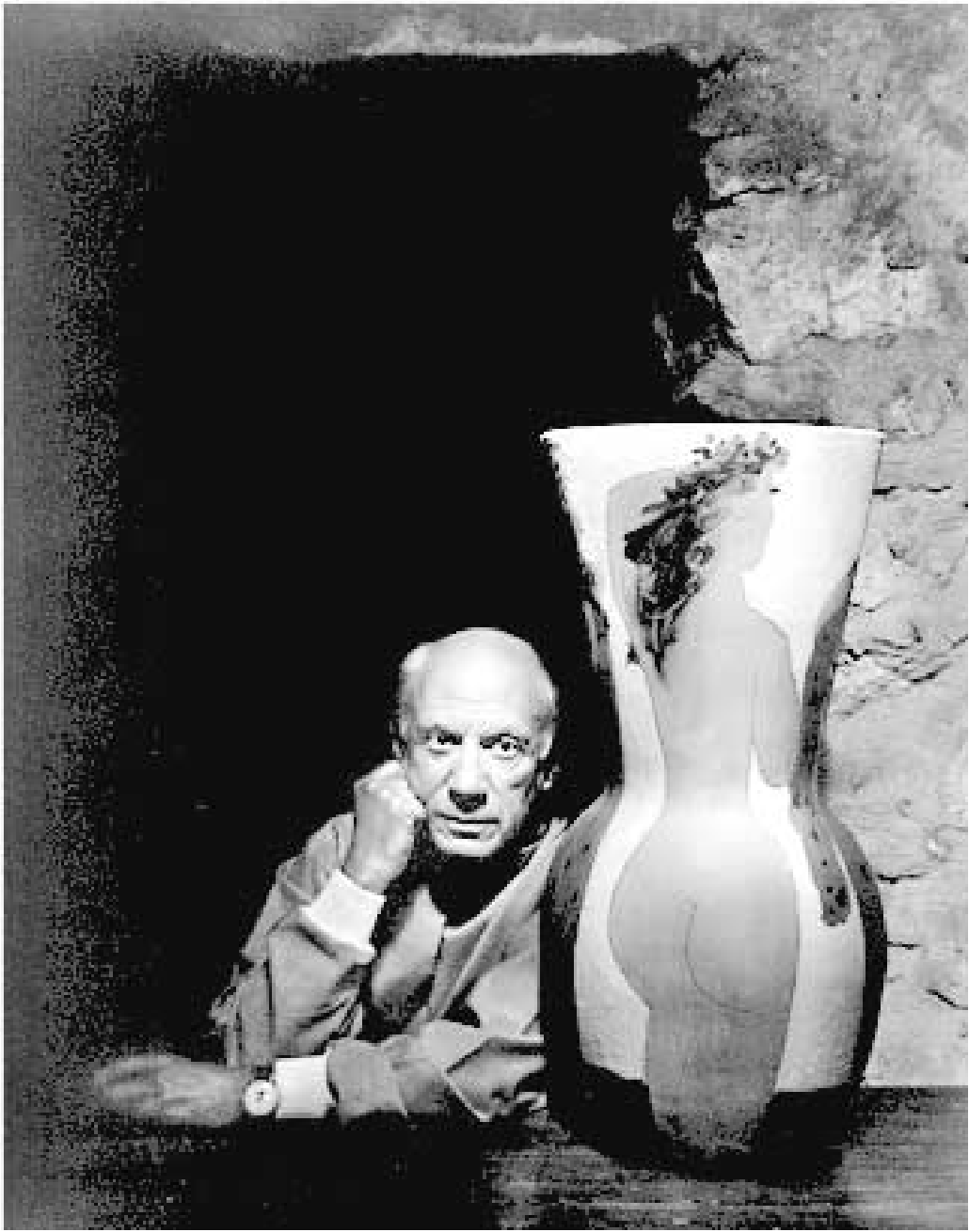
Vendredi, les chiffres de la balance commerciale pour le mois de mai devraient indiquer pour le Canada un surplus de quelque cinq milliards, tandis qu'aux États-Unis, on se dirige de nouveau vers un déficit de 35 milliards de dollars, américains *of course*.

Voilà qui n'a rien pour tonifier le billet vert.

Rudy Le Cours

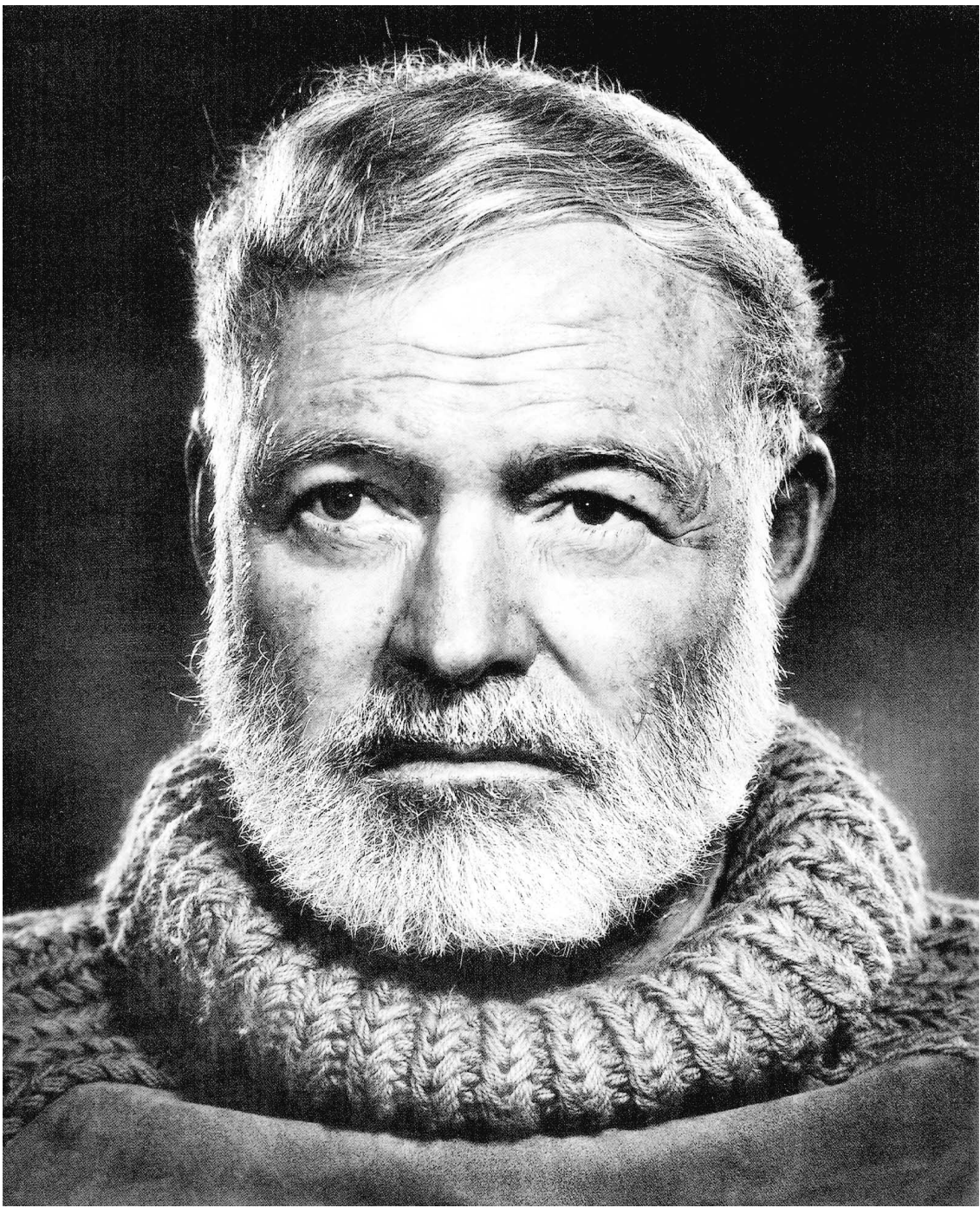
Karsh en photos

Le célèbre photographe et portraitiste canadien Yousuf Karsh est mort hier à Boston, à 93 ans. À l'humanité, il laisse en héritage un album de portraits de personnalités, issues autant du monde politique que de ceux des arts et des sciences. Toutes sont autant de témoins du grand art de ce magicien des ombres et de la lumière que de l'histoire du XX^e siècle. Si Karsh n'est plus, son oeuvre restera.



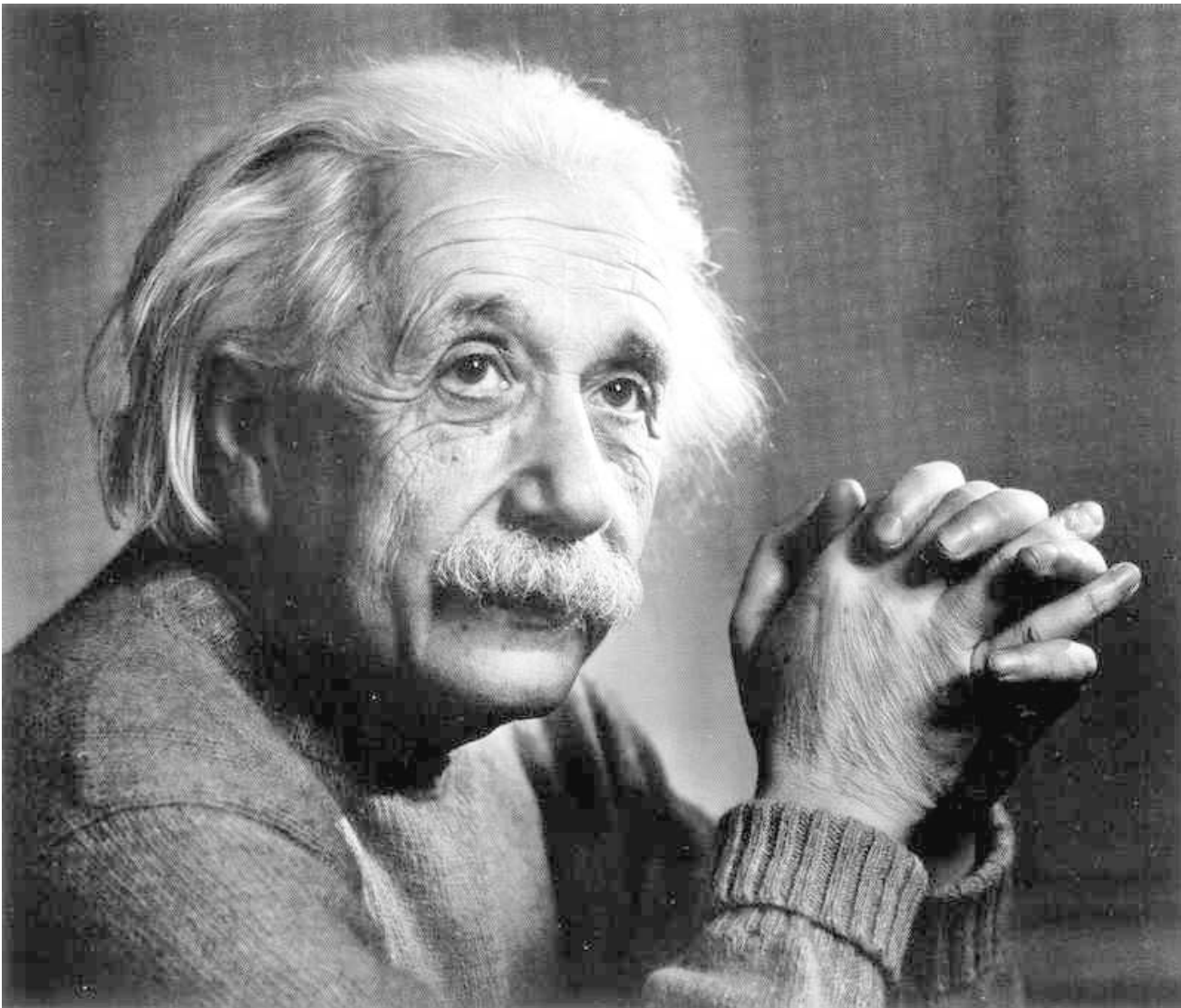
Pablo Picasso

PHOTO PRISE EN 1950



Ernest Hemingway

PHOTO PRISE EN 1957



Albert Einstein

PHOTO PRISE EN 1948



John F. Kennedy

Numéro du magazine LIFE du 29 novembre 1963



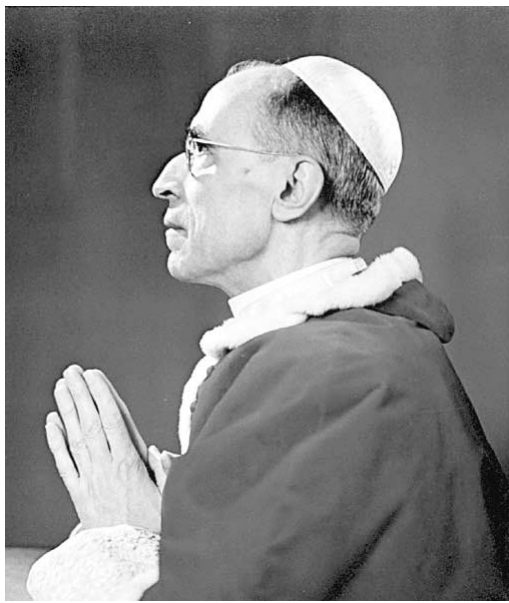
Grey Owl

PHOTO PRISE EN 1937



Cecil B. DeMille

PHOTO PRISE EN 1956



Le pape Pie XII

PHOTO PRISE EN 1945

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Les batailles perdues



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Dans le grand livre de l'Histoire recensant les héroïques batailles perdues, il faudra vraisemblablement inscrire celles que mènent les industries du disque et du livre contre l'Internet.

Au pays, les grands libraires (surtout canadiens-anglais) viennent par exemple de se voir déboutés par Ottawa dans la guerre qu'ils menaient contre le plus important commerçant de l'Internet, Amazon.com, qui propose depuis le 25 juin aux consommateurs canadiens le site Amazon.ca. À l'échelle de la planète, d'autre part, les dirigeants des grandes maisons de disques, réunis à Bruxelles, n'ont rien trouvé de mieux à faire que de... supplier les consommateurs de ne plus télécharger de musique sur l'Internet !

Dans les deux cas, il est de plus en plus clair que des règles du jeu radicalement nouvelles devront être inventées pour tenir compte du cyberspace. Et que les vieilles méthodes — protectionnisme culturel par voie de législation et commerce traditionnel — ne demeureront pas en l'état.

De la roue au Web, finit-on par comprendre, les choses inventées ne se « désinventent » pas...

Ainsi, l'affaire canadienne est particulièrement intéressante en ce qu'elle synthétise en un seul dossier les effets de la technologie, de la mondialisation et de l'impuissance des cadres réglementaires

face à l'une et l'autre. Amazon.ca a en effet échappé au couperet de la loi canadienne sur les investissements dans le domaine culturel, qui vise à tenir à distance les intérêts étrangers. Et ce, pour la bonne raison que la firme n'existe pas, matériellement, au Canada, bien qu'elle y vende des livres par le biais de son site. (Il est au surplus assez ironique que ses livraisons soient effectuées par Postes Canada et une de ses filiales !)

Dans l'autre cas, l'industrie musicale dit avoir la fâcheuse impression que, depuis la chute de Napster (le site d'échange de musique en format MP3 déclaré illégal), le volume des téléchargements n'a fait qu'augmenter ! En Europe, les bénéfices des grandes maisons de disques sont en chute libre, alors que la vente de CD vierges est en progression constante. Que ces conglomérats géants en soient rendus au stade de la supplication en dit certainement long à ce sujet...

Bref, la constatation est : il faudra faire avec !

Que les circuits de vente du livre se transforment n'a rien, en soi, de navrant. Cela ne pénalise nullement les auteurs, qui constituent bien évidemment le maillon essentiel de la chaîne, le fondement de toute l'industrie.

Le cas du disque est différent : les auteurs, compositeurs et musiciens sont lourdement atteints par la gratuité du MP3. Or, malgré toute une série d'essais et erreurs, personne n'a encore trouvé de façon incontournable de percevoir des droits. C'est pourtant, à long terme, la seule solution que de policier la circulation des fichiers musicaux, et non de la combattre.

Visiblement, les maisons de disques hésitent encore entre les deux. Et, ainsi, ne font que perdre un temps précieux.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Corporatisme policier

QUAND JE LIS des aberrations comme l'opposition du président de la Fraternité des policiers de la Ville de Montréal, G. Painchaud, aux patrouilles de sécurité privées, je me demande si je suis la seule à m'indigner d'une telle attitude. Le mal de la police n'est pas ses hommes et ses femmes qui, souvent « armés » d'un idéal, appliquent les lois et interviennent dans les situations d'urgence. C'est la pensée corporatiste de cette même police qui veut que ses membres possèdent le monopole du savoir et des moyens pour assurer la sécurité publique.

Comment peut-on croire à la vision communautaire de la police quand son deuxième « patron » n'en a cure des efforts qui peuvent être faits par les citoyens ? Est-ce que c'est parce que quelqu'un n'a pas sa carte de membre de la « Frat » qu'il n'a pas les connaissances, la volonté ou même l'esprit d'engagement social pour participer aux efforts de développement du sentiment de sécurité dans sa communauté ?

Il y a plusieurs facteurs qui font qu'une communauté se sent en sécurité... et ce n'est pas seulement le nombre de policiers qui la patrouillent.

C. HUG
Sainte-Thérèse

Sentiment de sécurité

Monsieur Painchaud,

CETTE SEMAINE, j'ai pu constater en lisant les journaux que vous et vos membres n'étiez pas d'accord avec cette équipe de surveillance qui vient d'être mise sur pieds afin de sillonner les rues du Centre-Sud, et que vous aviez même déposé un grief.

Les cheveux se sont dressés sur ma tête. Je crois que vous n'avez aucune idée des problèmes critiques, que se soit au niveau de la prostitution ou des quelques écerclés sur deux roues qui composent notre quotidien.

Imaginez-vous donc pour une minute, M. Painchaud, que la demoiselle qui promenait notre chien l'après-midi a du cesser de le faire, car elle se faisait prendre pour une prostituée, se faisait harceler par des clients et ne se sentait pas du tout en sécurité.

Vous devriez féliciter M. Lemay, qui essaie de concrétiser les désirs des résidents du Centre-Sud qui en ont assez de l'inactivité dans certains dossiers, affectant notre qualité de vie.

MICHEL LEFEBVRE
Montréal

Au nom de l'intérêt public ?

DÈS QU'IL EST QUESTION qu'on ose prétendre surveiller le travail des policiers au Québec, comptez sur Yves Prud'Homme pour monter au créneau.

Il a suffi qu'on évoque seulement la possibilité d'installer des « boîtes noires » dans les voitures de patrouille pour que, tout de suite, il se dresse, s'interposant entre le regard du public et le comportement des policiers, sautant immédiatement à la pire — et de plus mauvaise foi — des conclusions : « Va-t-on empêcher les policiers de faire leur travail ? » se lamentait-il. Au nom de l'intérêt du public, il va sans dire...

Voilà le pire exemple de corporatisme que nous ait jamais donné le Québec — pourtant fertile de cette denrée. Rappelons-nous les interventions de cet homme qui n'hésitait pas à présenter comme victimes... les policiers impliqués dans l'affaire Barnabé ! Sans doute que, selon lui, s'il y a eu des émeutes à la suite du passage à tabac de Rodney King à L.A., il faut en blâmer ceux qui avaient filmé la scène. Comme dans cette autre affaire toute récente, médiatisée ces jours-ci.

MICHEL BRUNELLE

cyberpresse.ca D'autres lettres dans notre forum interactif :
www.cyberpresse.ca/lettres

Vous voulez nous écrire ? forum@lapresse.ca

CANNABIS: LONDRES PREND LE VIRAGE DE LA DÉCRIMINALISATION



Paul Bordeleau, collaboration spéciale

Droits réservés

RÉPLIQUE

« La nécessité d'informer davantage et mieux »

MARCEL BLANCHET
L'auteur est directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale.

Monsieur André Pratte, Éditorialiste en chef,

POUR FAIRE SUITE à l'article de monsieur Yves Boisvert dans la page A5 de votre numéro du 10 juillet, permettez-moi de vous expliquer comment et pourquoi l'institution que je dirige doit aujourd'hui réagir à la charge menée par ce dernier.

Comment ? En rétablissant les faits, en rectifiant les informations et en assurant vos lecteurs qu'ils auront ainsi le portrait véritable des faits d'armes qui nous sont attribués.

Pourquoi ? Parce que si la perception et les propos de monsieur Boisvert trouvent écho chez vos lecteurs, il est inconcevable que je reste muet et que mon rôle de directeur général des élections de même que les interventions de mes prédécesseurs soient traitées « d'insignifiantes » et marquées « par l'incompétence ».

Parmi les différents devoirs qui m'incombent, j'ai effectivement la responsabilité de faire respecter les dispositions des lois électorales qui gouvernent notre vie démocratique. La poursuite pénale déposée récemment contre l'hebdomadaire *The Chronicle* en est l'une des manifestations. Ainsi en est-il des poursuites prises en vertu de nos lois électorales qui tendent non seulement à sanctionner des comportements fautifs mais aussi à défendre les grands principes que prônaient les instigateurs de ces lois, dont « l'égalité des chances » pour tous les candidats à un même poste électif.

Ce qui est reproché au journal *The Chronicle*, c'est d'avoir fait une dépense électorale sans avoir été autorisé par l'agent officiel d'un candidat. Par surcroît, le débat organisé par l'hebdomadaire, dans une salle d'hôtel, ne comptait parmi ses invités que les deux chefs des formations principales, et cette façon de faire favorisait ces derniers au détriment de leurs adversaires. Il ne faut pas croire pour autant que nos lois interdisent les échanges d'idées pendant une période électorale. Certaines conditions doivent cependant être respectées. Ainsi, la loi électorale municipale permet qu'un journal, un périodique ou un autre imprimé puisse couvrir l'actualité électorale en publiant dans ses pages des articles, des éditoriaux, des nouvelles, des chroniques, des lettres du lecteur dans la mesure où cela est fait de la même façon qu'en dehors de la période électorale. Une disposition semblable donne les mêmes privilèges aux stations de radio ou de télévision. Chacun de ces acteurs doit toutefois agir dans son propre champ d'activités. Le reste tient de l'argumentation juridique et pourra être débattu en temps et lieu devant les tribunaux. Je ne ferai donc aucun commentaire sur ce dossier.

Quant à la série d'insuccès sur laquelle monsieur Boisvert insiste lourdement, tout en les attribuant à « l'incurie et à l'incompétence », vous me permettez de me distancier et de réfuter de tels propos en apportant les précisions suivantes :

L'abandon des poursuites intentées à la suite du grand rassemblement du « Comité national du NON », qualifié de « love in » par monsieur Boisvert, n'est aucunement relié à la qualité de la preuve, mais plutôt au jugement rendu par la Cour suprême dans l'arrêt *Libman* qui a « invalidé » la disposition de la Loi référendaire sur laquelle notre poursuite s'appuyait et qui interdisait à un tiers non autorisé de faire des dépenses favorisant une option.

Dans le cas des scrutateurs accusés d'avoir rejeté illégalement des bulletins de vote valides lors du même référendum, la Loi référendaire imposait au Directeur général des élections de démontrer que ces individus « avaient agi de manière frauduleuse », ce qui nécessitait la preuve, hors de tout doute raisonnable, que les scrutateurs avaient agi de façon malhonnête avec en tête un « dessin caché ». Permettez-moi de citer un bref extrait du jugement du juge André Biron que votre éditorialiste paraphrase librement :

« ... à cet égard, il tombe sous le sens que la preuve directe de telles intentions est très difficile à obtenir...

« Je ne me sens pas justifié dans les circonstances de conclure que les intimés ont agi de manière frauduleuse. »

Monique Simard

Comme il arrive souvent, le fardeau de preuve qui incombe au poursuivant nécessite une démonstration de l'« intention coupable » du contrevenant. C'est au même fardeau de preuve que nous nous sommes heurtés dans la poursuite contre madame Monique Simard. On lui reprochait alors d'avoir indiqué, sur sa fiche de recensement de 1995, un renseignement « qu'elle savait faux ou inexact » en déclarant son domicile à Outremont. Encore une fois, malgré une preuve convaincante quant aux faits, mais devant les explications de la défenderesse, le tribunal l'a acquittée, n'étant pas convaincu « hors de tout doute raisonnable » de son intention coupable.

La poursuite subséquente du Parti libéral reprochait à la même personne d'avoir voté aux élections municipales d'Outremont alors qu'elle n'en avait pas le droit. Dans ce cas, la Loi ne requiert aucune preuve de la connaissance ou de l'intention. La seule preuve que l'accusée avait voté entraînait la condamnation.

De plus, à cette époque, le Directeur général des élections n'avait pas le pouvoir de poursuivre pour de telles contraventions à la loi municipale.

Par ailleurs, monsieur Boisvert ne nous attribue que des « insuccès » et passe sous silence les poursuites fructueuses et dont l'exemplarité ne fait aucun doute, que le Directeur général des élections a intentées au cours des dernières années. Mentionnons par exemple les poursuites contre le Parti Vision Montréal. Sur 213 constats d'infraction, 193 ont entraîné des condamnations. Au référendum de 1995, plusieurs étudiants de l'Université Bishop, à Lennoxville, avaient voté illégalement. Sur 58 constats d'infraction, 53 ont entraîné des condamnations. Des contributions illégales versées aux partis politiques provinciaux par des prête-noms, par des élus municipaux, par des associations patronales ont fait l'objet de poursuites fructueuses. (...)

Bien qu'il soit regrettable que nous n'ayons pu avoir le même succès dans notre enquête sur les élections « clés en main » en raison du fardeau de preuve qui nous est imposé, nous avons mis tous les efforts possibles afin de mettre au jour, sinon décourager et faire disparaître de telles pratiques. Néanmoins, c'est à la suite d'une intervention que j'ai faite auprès du ministre des Affaires municipales et de la Métropole que les règles sur l'octroi des contrats de service aux firmes de professionnels ont fait l'objet de resserrement au cours de la dernière année. (...)

Je suis conscient que la législation québécoise en matière électorale est fort complexe et qu'elle recèle de nombreuses particularités qui rendent sa compréhension parfois laborieuse. L'équilibre du système électoral que le législateur nous a chargés, en tant qu'institution, d'administrer tient à l'interaction de plusieurs acteurs.

Au-delà des inexactitudes qu'il contient, je retiens du commentaire de monsieur Boisvert la nécessité d'informer davantage et mieux, peut-être, la population et les médias sur les pouvoirs et les limites de chacun de ces acteurs. Je tiens à vous assurer non seulement de mon ouverture, mais aussi de ma volonté et de ma détermination à éduquer, à discuter et à échanger sur les questions électorales aussi souvent que l'occasion s'en présentera.

« L'incurie et l'incompétence » sont des attitudes que je combattrai toujours. Je continuerai d'y consacrer les ressources et les efforts nécessaires.

À votre tour J'aime les animaux, mais...

PAULETTE LAVOIE

L'auteure habite Repentigny.



J'AIME les animaux, mais j'ai mes limites. Dans ma vie, j'ai eu des chiens, des poissons rouges, des tortues, un chat, une perruche et un hamster. Je succombais toujours à un coup de foudre ou aux pressions des enfants.

Chiots et minets de toutes races me séduisent

encore et rien ne m'émeut autant que des canetons courant derrière leur mère. Je reconnais au cheval sa beauté et sa noblesse, au gorille sa prestance et son intelligence, et les mastodontes de l'univers exercent sur moi une gigantesque fascination.

Le chameau m'est sympathique, surtout depuis que j'ai fait sa connaissance en Tunisie. Reconnu pour sa robustesse et son endurance, c'est un animal gentil et plutôt timide. Je donnerais cher pour avoir la moitié de ses cils en longueur et en épaisseur. J'aime les vaches ; elles sont expressives et photogéniques. J'ai peur des ours, je suis incapable de regarder un scorpion même dans un livre et je hais les bibittes en général.

Je suis en faveur de Mira, de Greenpeace, de la SPCA et je crois aux bienfaits de la zoothérapie. Je suis contre le braconnage et pour la réglementation à cent milles à l'heure. L'homme est assez fou pour tout

exterminer. Il a déjà fait ses preuves. Jamais je ne tirerais à bout portant sur un chevreuil ou une perdrix.

Je déteste qu'on apprivoise les animaux sauvages, qu'on gave les écureuils d'arachides, de pain et de biscuits. J'aime les écureuils dans leur habitat naturel, c'est-à-dire la forêt. J'ai une sainte aversion pour ceux que je retrouve sur mon perron. Ce sont des rats à grosse queue, gourmands, effrontés et porteurs de germes.

Je suis en faveur de la recherche sur les animaux de laboratoire, quoi qu'en disent Brigitte Bardot et ses apôtres de la zoophilie infinie. Des médicaments extraordinaires existent aujourd'hui grâce à la recherche. Qu'on ne me parle pas de la cruauté envers les animaux. J'ai vu à la télé 15 épaulards s'acharner six heures de temps sur un baleineau encore attaché à sa mère et on sait tous ce qu'un loup est capable de faire à une brebis. À ceux qui ne supportent pas qu'on saigne les cochons ou qu'on coupe la tête aux poulets avant de les consommer, je dis : « Mangez des pois chiches, c'est plein de protéines. »

J'aime les bêtes, mais quand l'homme cherche à traiter l'animal comme un humain, je décroche. Je ne comprends pas, par exemple, qu'on laisse un chien manger à table comme une personne ou qu'on lui fasse une place sur l'oreiller. Je conçois encore moins qu'au nom de l'amour des animaux on garde un doberman en appartement. J'ai même vu un lévrier afghan dans un troisième étage. Il me semble que le chien mérite une plus belle vie.



Chiots et minets de toutes races séduisent encore Paulette Lavoie, qui a d'ailleurs eu plusieurs petits animaux au cours de sa vie.

Aujourd'hui, on retrouve l'animal de compagnie de plus en plus souvent grimpé sur un piédestal. Rien n'est trop beau pour

nos tas de poils chéris, du salon de beauté au salon de thé, en passant par le Dairy Queen. L'autre jour, j'observais une femme assise sur un banc entre son petit chien et son mari. Elle partageait avec pitou (le chien, pas le mari) un cornet aux pistaches. Chacun avait sa technique. Toutou plantait sa langue avec frénésie dans la crème glacée par petits coups saccadés, alors que toutoune effectuait un 360 autour du cornet pour ramasser, en un seul coup de langue, les bavures laissées par le chien. (...)

Le ridicule ne tue pas, mais lorsqu'il atteint son comble, parfois il me fait trépigner du sabot. Il existe maintenant dans les magasins des cartes de sympathie pour la perte d'un chien ou d'un chat. Elles sont dans la section condoléances, près des cartes pour la perte d'un fils ou d'une mère. À quand les cartes de condoléances pour la perte d'une sacoche ? Ben quoi ! J'aime ma sacoche !

Attention ! Je ne dis pas que la perte d'un animal n'est pas éprouvante, bien au contraire.

L'oeuvre du Créateur est grandiose et ses créatures atteignent presque la perfection... Presque. S'Il avait inspecté son ouvrage le septième jour au lieu de dormir sur son établi, peut-être qu'Il aurait trouvé le « bug » dans le cerveau du bipède homosapiens.

À titre d'auteure de la lettre primée de la semaine, M^{me} Lavoie recevra une copie laminée de cette page

20 ans plus tard !

GHISLAIN ARSENEAULT

L'auteur est membre des Escadrilles canadiennes de plaisance et membre de la Garde côtière auxiliaire canadienne. Il habite Cap-de-la-Madeleine.

JE LISAIS dernièrement le plan d'action des Forces armées canadiennes concernant le dossier des obus du lac Saint-Pierre. Et je me rappelais qu'il y a 20 ans, le 23 juin 1982, un de ces obus a explosé malheureusement sur les bords du lac Saint-Pierre à Nicolet, entraînant la mort de Pierre Gentes et blessant neuf personnes.

Et 20 ans plus tard, force nous est de constater à quel point la société québécoise a changé. Les Québécois ne veulent plus confier leur environnement à ces compagnies qui partent en laissant leurs déchets sur place... après s'en être mis plein les poches. Mais en les obligeant à respecter notre environnement, les Québécois ont créé une autre réaction de protection chez ces compagnies. Le scénario est bien simple, elles génèrent une activité de surface,

laissant croire qu'elles s'occupent du dossier, laissant le temps apaiser les tensions, et elles filent en douce après avoir fait le minimum en nous laissant souvent l'essentiel de leurs déchets.

En y regardant bien, vous avez exactement cette situation au lac Saint-Pierre. Comité après comité, échec à la condition que ! Engagement si ! et le temps qui passe en espérant que l'indifférence s'installera !

Nous avons vécu cette situation avec le flottage du bois sur la rivière Saint-Maurice. Environnement que l'on a cédé à des compagnies qui s'en sont mis plein les poches et qui s'en sont allées après bien des comités de travail, en laissant des milliers de billots et leur écorce au fond et souvent à fleur d'eau. (...)

Mais le dossier des obus du lac Saint-Pierre et ses presque 10 000

obus non explosés est encore plus dramatique : ce sont des obus qui tranquillement risquent de se retrouver le long du fleuve. Il en descend maintenant depuis près de 50 ans. Ces obus qui se trouvent en eau peu profonde peuvent être captés par les glaces et se retrouver à peu près n'importe où sur les berges et en aval dans le fleuve Saint-Laurent. On me dit avoir retrouvé un de ces engins à l'île d'Orléans l'an dernier et même au gré des marées, un autre dans la rivière Chaudière dans la région de Québec.

Ces obus peuvent contenir des mécanismes de mise à feu défectueux et peuvent être très sensibles.

Mais ce qui est déconcertant dans cette histoire, c'est la vitesse de réaction des responsables en place. Ils savent qu'il y a problème, ils savent qui a causé le problème

et ils savent que ce problème ne se règlera pas seul. Ils savent que le fait de baliser le lac Saint-Pierre n'est déjà plus suffisant. Et ils jasant !

Un groupe de citoyens, le GAR (Groupe d'actions pour la restauration du lac Saint-Pierre), a interpellé, depuis plus de 10 ans, les politiciens responsables de ce dossier. Cinq ministres de la Défense et cinq ministres de l'Environnement du Canada se sont refilé le problème ! En 1999, le comité permanent de l'Environnement à Ottawa a même demandé un moratoire pour les activités de destruction durable qui se poursuivent à Nicolet. Mais le ministre de l'époque n'a pas osé arrêter les opérations de SNC TEC Lavalin. C'est bien trop payant de vendre des munitions ! Trois ans plus tard, on est encore à l'étape de la parlotte et de vagues échanciers qui retarderont indûment les opérations urgentes de nettoyage. On annonce un échancier qui encore une fois attendra que l'indifférence se mette en place :

2002 pour les appels d'offres aux compagnies intéressées par les travaux de nettoyage du lac ; 2003 pour des démonstrations de technologie ; 2004 pour des projets pilotes ; 2005 pour des évaluations environnementales ; 2006 pour le nettoyage comme tel du marécage... si tout va bien !

Parions qu'on accompagnera bien sûr ce scénario d'une opération de relations publiques tentant de cacher qu'on ne fait que le minimum pour sauver la face.

Le 23 juin 1982, Pierre Gentes festoyaient avec ses amis sur les rives du lac Saint-Pierre juste avant un départ qui devait le conduire autour du monde sur son voilier *La Galipote*. Cet obus qui lui a explosé à la figure aurait dû être le signal d'une prise en charge d'un grand nettoyage. Il est à mon sens plus que temps, pour ne pas dire urgent, de dire aux responsables de ce gâchis de ramasser leurs déchets. Le lac Saint-Pierre n'est-il pas supposé être un écosystème protégé par l'UNESCO ? Ce n'est pas rien.



Photo AFP

Le complot dans tout ça ? Oublier les quelques millions de personnes qui pratiquent un sport présentant des risques de traumatismes (à la tête, aux membres, alouette !) pour se concentrer sur les quelques centaines qui ont un accident.

Le complot de la prévention

STÉPHANE JEAN-FRANÇOIS

L'auteur est ingénieur-physicien et habite Deux-Montagnes.

S'AGIT-IL d'un complot ? Dans les pages de *La Presse*, on nous présente depuis l'arrivée du printemps plusieurs bien-pensants et « experts » en santé-sécurité prônant port du casque en vélo, réduction des limites de vitesse et dernièrement, responsabilisation des parents face à leurs rejetons kamikazes...

Dans les pages de ce quotidien, M. Couillard rapportait que son neveu de 14 ans « s'est cassé un poignet en skate-board... Précisons qu'il ne porte jamais de casque protecteur ». En tant que spécialiste dans un domaine de santé-sécurité extrêmement pointu, le nucléaire et la protection radiologique, je me permets de poser la question : Quel est le rapport ?

Et monsieur d'ajouter que les parents doivent prévenir leurs jeunes des dangers et insister. Je suis parfaitement d'accord. Mais le complot de la prévention réside en ce fait que l'on oublie la nature même des jeunes : faire ce qui est interdit et braver les parents. Néanmoins on insiste sur des lois forçant le port du casque, par exemple. Le complot existe grâce à une manipulation subtile des statistiques qui conclut très scientifiquement et le plus sérieusement du monde que si on porte un casque, on se protège plus la tête... Que si on envoie moins de monde dans les hôpitaux, les frais à la société diminuent, etc.

Ne doit-on pas se réjouir du fait de voir un nombre

impressionnant de personnes, de 7 à 77 ans, faire du patin à roues alignées, faire du vélo, du skate ? Le complot dans tout ça ? Oublier les quelques millions de personnes qui pratiquent un sport présentant des risques de traumatismes (à la tête, aux membres, alouette !) pour se concentrer sur les quelques centaines qui ont un accident. Oui, une vie perdue accidentellement est un échec en santé-sécurité. Mais les maladies cardiaques aussi font un carnage chez ceux et celles qui affectionnent leur télévision jour et nuit ! Une personne qui fait du sport pense rarement au suicide, une « activité » qui afflige le Québec. On ose même comparer sans gêne le port du casque au port de la ceinture de sécurité dans les automobiles. (Combien de transports automobiles par année par rapport au transports en vélo ? Peut-on vraiment comparer les deux facteurs de protection ?)

La notion de risque

Je fais au moins de 3000 à 5000 km de vélo par saison, utilisant même ce moyen de transport pour aller au travail (32 km par jour). Je porte un casque car je comprends la limite de cette protection et son utilité. J'enseigne à mon enfant de mettre le casque mais surtout, j'enseigne la notion de risque. Ne pas faire son arrêt en vélo, rouler en sens inverse, ne pas respecter le code de la route envoient plus souvent à l'hôpital que de ne pas porter son casque. De même que rouler vite tue invariablement lorsque l'on considère la voie publique comme une piste de courte.

Les solutions pour augmenter la sécurité existent pourtant déjà, le code de la route est en vigueur. Il reste simplement à

l'appliquer et à considérer qu'un nombre sans cesse grandissant de personnes font du sport. Mais combien de personnes roulent en vélo du bon côté de la rue ? Combien de cyclistes et d'automobilistes font un arrêt obligatoire selon les conventions déjà établies ? Combien de cyclistes, de piétons, de patineurs, de « rouli-rouleurs » et d'automobilistes signalent clairement leurs intentions ?

Bien sûr, on pourrait toujours faire comme en sûreté nucléaire : avoir des systèmes redondants permettant de sauver les gens contre eux-mêmes . Ainsi on impose des voitures qui ne roulent pas plus vite que 100 km/h. On installe de vrais passages cloutés (avec des clous rétractables) pour protéger les piétons aux intersections et des barrières électrifiées le long des trottoirs pour les empêcher de traverser en dehors des intersections. Tant qu'à devoir ouvrir les crânes à la suite d'un traumatisme crânien sérieux, pourquoi ne pas prendre les devants, les ouvrir tous et installer une plaque crânienne en titane et des amortisseurs de chocs ? En fait, pourquoi ne pas tout numériser en réalité virtuelle ? nos jeunes resteront chez eux en toute sécurité et pourront sans danger assouvir leur soif de sensations fortes. Pour les muscles, on rendrait obligatoire les appareils de stimulation musculaire que l'on trouve dans les info-pub...

Je préfère de loin inculquer le sens de la mesure et du jugement des risques réels, ce qui n'est pas une aventure plus facile !

À vous tous qui faites du sport en « société », je vous dis ce que l'on disait simplement avant le « complot », à une époque où l'on avait confiance en vous : Soyez prudents !

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT

Éric Gagné

Passé maître dans l'art de sauver des matches, Éric Gagné a fait sa place cette saison parmi les meilleurs releveurs du baseball majeur.

JEAN-PAUL SOULIÉ

Chaque été au Québec, plus de 30 000 jeunes se retrouvent dans les parcs de leurs municipalités respectives pour jouer au baseball. Il y a 21 ans, un de ces jeunes, qui essayait pour la première fois de frapper des balles à Mascouche, s'appelait Éric Gagné. Ses parents, d'autres bénévoles et un des 2500 entraîneurs accrédités par Baseball Québec lui montraient les rudiments de son sport. Éric avait cinq ans. Il en a aujourd'hui 26, et il vient de vivre le rêve de ces milliers de garçons qui lancent, frappent et courent en ce moment sur les pelouses du Québec : représentant des Dodgers de Los Angeles, son équipe depuis 1999, il a participé au match annuel des Étoiles des Ligues américaine et nationale, à Milwaukee. Il a lancé la cinquième manche, donnant deux coups sûrs, dont un circuit en solo à Alfonso Soriano.

Avant le match de vendredi, Éric Gagné avait enregistré 32 sauvetages cette saison avec les Dodgers. Il est le releveur vedette de l'équipe de Los Angeles, et il est considéré comme la découverte de l'année dans le monde du baseball. Les amateurs, toujours très friands de statistiques, savent qu'Éric, en plus de ses sauvetages, affichait avant le match de vendredi une moyenne de points mérités de 1,39 et que son ratio retraits au bâton-buts sur balles est exceptionnel. Il totalisait 62 retraits au bâton en 45 manches et un tiers alors qu'il n'avait donné que six buts sur balles. Il avait concédé trois circuits et sept points seulement en limitant les frappeurs adverses à une faible moyenne de ,167.

Gagné était le dixième joueur canadien invité à la rencontre annuelle des Étoiles du baseball majeur. Avant lui, le seul Québécois à participer à cette classique avait été Claude Raymond, qui y avait été invité en 1966, c'est-à-dire dix ans avant la naissance d'Éric. *La Presse* souligne la très belle tenue d'un jeune sportif de Mascouche dans cette grande fête du baseball en

nommant Éric Gagné la *Personnalité de la semaine*.

Très heureux d'avoir «représenté les Dodgers, le Québec et le Canada» au match des Étoiles, Éric se souviendra longtemps de son émotion en entrant dans le vestiaire où tous les grands noms de son sport s'étaient sur les murs. Avec ses 6 pieds 2 pouces (1,88 m) et ses 26 ans, le jeune releveur avoue s'être senti tout petit. «Heureusement tous les vétérans, Smoltz, Glavine, Sosa et Bonds sont venus me voir et ils m'ont félicité pour ma saison. Ils m'ont mis à l'aise.» Il se souvenait aussi qu'il était le second Québécois à être invité à un match des Étoiles. «Je connaissais Claude Raymond par la télévision, et mon père m'en parlait souvent. Je suis bien content de ne pas avoir été le premier et le seul Québécois à participer au match des Étoiles, mais j'espère surtout qu'il y en aura d'autres.»

De sa jeune carrière, Éric se souvient des années charnières, quand il a eu 17 ans et qu'il a abandonné le hockey en Bantam AA pour se consacrer au baseball. «C'est Claude Pelletier qui m'a repêché, il était dépisteur pour les Dodgers. Aujourd'hui il est avec les Mets de New York. Il m'a suivi depuis que j'avais 15 ou 16 ans. Il a toujours aimé mon bras. Je lançais pour l'équipe nationale, et ensuite j'ai été au collège Seminole. Il m'a offert un contrat de pro quand j'étais à Kelowna en Colombie-Britannique.»

Cette semaine, alors que ses parents sont revenus au Québec après la grande fête de Milwaukee, Éric a repris le travail à Los Angeles. «Ma femme, moi et notre petite fille Fay, qui a 20 mois, nous habitons à Lacanada, à dix minutes de L.A. Jeudi soir, nous avions un match. Nous avons perdu 4 à 3, mais nous avons bien joué. Nous jouons tous les jours. Je suis au Parc de 1 heure et demie à 11 heures, ça fait 75 heures par semaine, dont 22 heures de gymnase. C'est ce que demande le baseball d'aujourd'hui. Mais je suis très heureux ici. J'aime Los Angeles, ma femme Valérie s'y sent très à l'aise,



«Je suis bien content de ne pas avoir été le premier et le seul Québécois à participer au match des Étoiles, mais j'espère surtout qu'il y en aura d'autres.»

Photos AFP

et nous espérons rester longtemps avec les Dodgers. C'est une excellente organisation, une grande famille.»

Valérie a fait les HEC à Montréal. Une bonne chose pour administrer les revenus d'un joueur de premier plan des ligues majeures ? Éric ne veut pas parler de son salaire. Mais son père, Richard, est fier de dire que le salaire de base pour un joueur débutant dans les ligues majeures est de 220 000 \$ US. Et Éric se fait remarquer. L'effort à fournir est considérable. Il y a un entraînement

d'hiver pour se mettre en forme, puis le camp d'entraînement d'un mois et demi en Floride. Puis il y a la saison qui se termine fin septembre et où tous les jours de la semaine sont occupés. «Ensuite, il y a deux mois et demi de vacances au Québec, et cette année, c'est certain, tout le monde va y être.» Déjà unis civilement, Valérie et Éric vont se marier à l'église le 2 novembre. «Ça va être une vraie grosse noce, promet Carole, la maman d'Éric, et notre petite Fay va être de la fête.»



Photos AP



Photos AFP

cyberpresse.ca

> ÉRIC GAGNÉ

Discutez avec le lanceur québécois Éric Gagné des Dodgers de Los Angeles, l'un des meilleurs releveurs du baseball majeur, qui vient de participer au match des Étoiles. Rendez-vous à l'Auditorium de Cyberpresse, demain, 13h30.

www.cyberpresse.ca/clavardage

 **loto-québec**

 **BANQUE NATIONALE**

 **ALCAN**

 **Hydro Québec**



Retrouvez
La personnalité de la semaine
La Presse/
Radio-Canada
demain matin

Franco Nuovo
C'est bien meilleur le matin
du lundi au vendredi
de **5h à 9h**

 **95.1 FM**
Première Chaîne



Matin Express
avec Michel Viens
du lundi au vendredi
de **7h30 à 9h**

 **Radio-Canada**
Télévision